

# L'ITINÉRAIRE 2\$

*Rien dans les mains, rien dans les poches, mais un journal dans la tête*


## Stéphane Ouellet

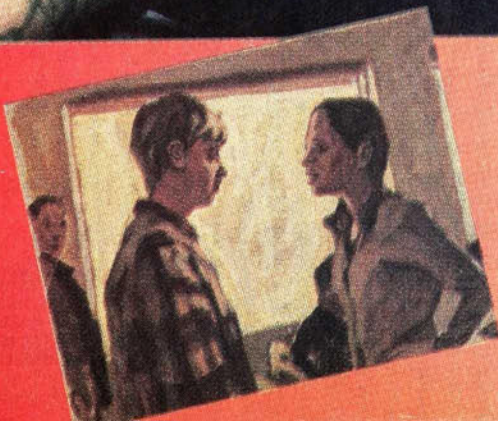
un  
boxeur  
pas  
comme  
les  
autres

Dossier logement social  
500 000 Québécois  
dans la misère!

### LA VIOLENCE

C'EST PAS TOUJOURS FRAPPANT MAIS  
ÇA FAIT TOUJOURS MAL

Québec  et ses partenaires communautaires





*L'itinéraire* est produit et vendu en majeure partie par des sans-emploi, des personnes itinérantes, ex-itinérantes ou toxicomanes, dans le but de leur venir en aide et de permettre leur réinsertion sur le marché du travail. Pour chaque numéro vendu 2 dollars, 1 dollar revient directement au vendeur. Les profits de *L'itinéraire* servent à financer les coûts de production du journal, les projets de réinsertion sociale, et le *Café sur la rue*, destiné aux personnes itinérantes.

La direction de *L'itinéraire* tient à rappeler qu'elle n'est pas responsable des gestes des vendeurs dans la rue. Si ces derniers vous proposent tout autre

chose que le journal, ils le font à titre personnel. Si vous avez des commentaires sur les propos tenus ou le comportement des vendeurs, communiquez sans hésiter avec le responsable de la distribution,

Michel Desjardins au (514) 597-0238, poste 32.



1907, rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L7  
Tél.: (514) 597-0238 Fax: (514) 597-1544  
Courriel: itineraire@videotron.ca  
Site internet: http://itineraire.educ.infinet.net

Le journal *L'itinéraire* a été fondé en 1992 par Pierrette Desrosiers, Denise English, François Thivierge et Michèle Wilson.

À cette époque, il était destiné aux gens en difficulté et offert gratuitement dans les services d'aide et maisons de chambres. Depuis mai 1994, il est vendu régulièrement dans la rue. Plus de la moitié de cette publication est rédigée par des personnes ayant connu l'itinérance. Les articles écrits par des journalistes pigistes professionnels portent la mention «collaboration spéciale.»

Le groupe communautaire *L'itinéraire* est un organisme de charité fondé en 1989 pour aider les itinérants. Le conseil d'administration est composé en majorité par des gens ayant connu l'itinérance ou la toxicomanie.

Conseil d'administration du  
Groupe communautaire  
*L'itinéraire*:

Président: Mario Lanthier  
Vice-président: Luc Lenoir  
Secrétaire: Réjean Mathieu  
Trésorier: Guy Lapointe  
Conseillères: Claudette Godley,  
Michèle Wilson, Gabrielle Girard.  
Comité de direction: Ariane Pelletier,  
Serge Lareault, Denise English, Michel Desjardins.

Équipe de production du journal:

Rédacteur en chef: Serge Lareault  
Adjointe à la rédaction: Cathy Bazinet  
Comité éditorial: Serge Lareault, Réjean Mathieu, Luc Lenoir.  
Collaborateurs: Cylvie Gingras, Gina Mazerolle,  
Pierre Demers, Pierre Hamel, Serge Bergeron, Claude Brûlé,  
Léo-Paul Lauzon et François Patenaude.  
Photographes: Philippe Burnet, Jean-François Gascon,  
Robert Simoneau.  
Illustration: André-Philippe Côté, Patrick Lamoureux.  
Webmestre: Pierre-Paul Doré.  
Révision: Jean-Paul Baril, Marie-Thérèse Déry,  
Michèle Jolicoeur, Robert-Yves Lalonde, Marie-Paule Arbour,  
André Martin, Mariette Éthier-Morand.  
Mots croisés: Gaston Pipon  
Infographie: Jocelyne Sénécal, Serge Lareault.  
Distribution: Michel Desjardins (coordinateur),  
Michèle Wilson, Denis Blanchard.  
Imprimeur: Hebdo Litho  
Tirage: 15 000 exemplaires vendus par des itinérants et des  
sans-emploi dans les rues du centre-ville de Montréal.

Administration du groupe:

Directrice administrative: Ariane Pelletier  
Publicité: Éric Cimon, Isabelle Laliberté  
Secrétaire-comptable: Sylvie Boos  
Agente de développement: Gabrielle Girard  
Coordination du Café sur la rue: Denise English,  
Mario Lanthier (adjoint).  
Resp. Café électronique: Sébastien Langlais(coord.)  
ISSN 1481-3572

L'itinéraire est membre de la **NASNA**: L'Association nord-américaine des journaux de rue et de



Son tirage est certifié par



L'itinéraire est  
entièrement recyclable

Photo de la page couverture: Philippe Burnet



Info pour vendre *L'ITINÉRAIRE...*

CAFÉ SUR LA RUE, AU 1104, RUE ONTARIO EST (COIN AMHERST)



Des gens de la rue ou de milieu modeste se côtoient au **Café sur la rue** dans une ambiance agréable. De bons petits repas à 3,50 \$ (2,25 \$ pour les membres) sont servis par des gens en réinsertion sur le marché de l'emploi. Un cuisinier leur apprend à travailler et à gérer une cuisine. Le Café sur la rue est également le premier café électronique pour personnes démunies. Il n'en coûte que 1\$ l'heure pour naviguer sur Internet ou utiliser un ordinateur. Des amateurs offrent de la formation gratuite à ceux qui n'ont aucune expérience en informatique. Ce projet a été réalisé grâce entre autres à la participation de Vidéotron et du Gouvernement du Québec. **Café sur la rue: 1104, rue Ontario Est (angle Amherst), téléphone: (514) 597-0238, poste 32, fax:(514) 597-1544.**

## Attention aux fraudeurs!

Nous tenons à vous rappeler que personne n'a le droit de faire du porte-à-porte ou de solliciter des dons auprès des commerçants au nom de *L'itinéraire*. Dites non aux fraudeurs et faites parvenir directement vos chèques au journal.

La formation professionnelle des travailleurs(euses) au journal *L'itinéraire* a été rendue possible grâce, entre autres, au Ministère de la Métropole, à la CDEC du Plateau Mont-Royal/ Centre-Sud, à la Ville de Montréal, à la Régie régionale de la santé Montréal-Centre et à l'UQAM.



Branchez-vous

à l'alternative  
en éducation!

En vous branchant  
sur InfiniT éducation,  
vous pénétrez au cœur  
de la pédagogie.  
Plus de 25 sites instructifs,  
vivants et animés,  
pour mieux apprendre.

**InfiniT**  
éducation

<http://www.education.infinit.net>

Branchez  
votre école  
à haute vitesse!

Renseignements :  
(514) 281-9149  
1 888 246-2256



**Vidéotron**

# SOMMAIRE

## Dossier logement social

- 13 Édito: Inéquités et sans-abri, pire qu'un séisme
- 14 La situation du logement social à Montréal
- 16 Quelle est la mission *sociale* d'un logement social?



## Actualités

- 4 Édito: L'affaire Rozon
- 10 Ouellet: le boxeur-poète
- 8 Torture... aux États-Unis
- 20 Bouffer dans les poubelles
- 30 Pulsart: l'art dans la rue
- 32 Méthadone, m'en donnes-tu?

## Chroniques

- 5 Baptiste
- 24 Globe-trottoir
- 27 Restos à moins de 10\$
- 35 Chronique Internet
- 37 Mots croisés
- 36 Prof Lauzon
- 39 Courrier des lecteurs



LE SALON DE  
BILLARD  
**ORLEANS**

La tradition du billard

Denis Roy  
Claude Roy

3798, rue Ontario Est, Montréal (Québec) H1W 1S4 (514) 524-2238

Conférence

**La conquête de l'avenir**  
Quels sont les enjeux  
de la société?



avec **Serge Lareault**  
Rédacteur en chef de **L'itinéraire**

Mercredi 12 mai à 19 h 30

au 6970, rue Marquette  
(coin Bélanger, une rue avant Papineau)

Entrée: 5\$ Organisée par **Les Productions Sociales**

## L'ABSOLUTION INCONDITIONNELLE: SEULS LES RICHES IRONT AU PARADIS?

**SERGE LAREAULT**

RÉDACTEUR EN CHEF

Gilbert Rozon pourra conserver un casier judiciaire vierge, même s'il a été plaidé coupable à une accusation d'agression sexuelle, commise l'année dernière. Il n'a pas été acquitté, puisqu'il a plaidé coupable, mais, en appel, le juge Béliveau lui a accordé un pardon inconditionnel: Rozon n'aura donc pas de casier judiciaire. Le juge a fait remarquer que monsieur devait voyager souvent aux États-Unis et qu'un casier judiciaire nuirait à ses déplacements chez nos voisins du Sud; que la victime avait peu de séquelles; que les médias avaient accordé une grande place à l'affaire, ce qui était une punition suffisante en soi. On en déduit donc qu'une personnalité publique est toujours gagnante devant la justice, qu'il y a deux poids et deux mesures, «selon que l'on est puissant ou misérable».

Malgré la demande de nombreuses personnes, la ministre Linda Goupil ne contestera pas la décision et affirme qu'«aucune pression sociale ou politique» ne doit entraver sa décision. Selon elle, il s'agit d'une question de droit.

Justement. Les médias ont mis l'accent sur la question d'agression sexuelle, ce qui nous a fait oublier l'autre scandale: le riche que favorisent les jugements de cour.

Parce que M. Rozon brasse de «grosses affaires» et qu'il a les moyens de se payer les meilleurs avocats, il obtient une absolution que très peu de justiciables se verront accorder.

### Pas d'absolution pour vous et moi

N'importe qui, n'importe quel petit travailleur, pour un délit cent fois moins grave, aurait vu sa demande d'absolution refusée. Pour le commun des mortels, une condamnation pour un délit mineur, et le casier judiciaire qui s'ensuit, deviendra un boulet qui freinera toute tentative future de développement économique et social: impossibilité de voyager dans certains pays, de créer une entreprise, etc.

Pour Me Johanne Delfausse, M. Rozon n'a pas reçu l'absolution parce qu'il est riche et célèbre: «Quand on est capable de démontrer que le préjudice l'emporte sur l'infraction, on peut obtenir l'absolution inconditionnelle. Par exemple, moi, qui suis avocate, si je commets un vol à l'étalage, je peux demander l'absolution inconditionnelle, car je ne peux exercer mon métier avec un casier judiciaire. Un immigrant est passible d'expulsion pour une même infraction. Donc le délit n'a pas les mêmes répercussions pour chaque individu. Par exemple, Mme Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, pourrait demander une absolution inconditionnelle, si elle était jugée coupable de vol à l'étalage».

Doit-on exiger une peine plus sévère pour Rozon, l'abolition de ce dispositif d'absolution inconditionnelle ou plutôt son élargissement plus équitable?

Lorsqu'on demande à Me Delfausse si une personne de condition sociale inférieure à M. Rozon demandait une telle absolution, elle nous répond: «Cela dépend du juge».

Au Nouveau-Brunswick, un policier, accusé d'abus de pouvoir a pu obtenir une absolution inconditionnelle, afin de continuer... à faire respecter la loi! Il s'agit donc d'être du «bon côté de la loi»...

### Juges = préjugés?

Il nous apparaît évident que nos juges, dont l'impartialité a été si souvent remise en question ces dernières années, ne prennent pas les mêmes décisions selon la condition sociale, la race, le sexe, etc. de la personne.

En droit, la peine imposée par le juge doit tenir compte et de la nature de la faute et de l'intérêt public. S'il est pas dans l'intérêt public de tenir compte qu'une carrière peut être brisée par le scandale causé par un procès, le juge peut éviter l'emprisonnement à l'accusé ou lui accorder une absolution inconditionnelle.



Illustration: Patrick Lamoureux

### Le Québec matraque plus

Il semblerait qu'au Québec, les juges tendent à imposer des peines beaucoup plus sévères et soient moins enclins à accorder l'absolution.

Selon Me Bill Sloan, certains juges cultivent «la mentalité matraque plutôt que la mentalité solution. On matraque la personne, sinon elle ne comprend pas, pensent-ils.»

«Dans certaines villes de la région métropolitaine, certains juges semblent être les employés des centres-d'achat tellement ils les protègent de façon jalouse. Dans une ville comme Saint-Bruno, où il y a un centre-d'achat, un vol à l'étalage semble aussi grave qu'un meurtre, tellement les peines sont sévères!, s'exclame Me Sloan. Pour un premier vol à l'étalage de 50\$, on peut vous coller une amende de 800 \$, alors qu'en Ontario, on éco-perait d'une peine de prison avec sursis ou d'une absolution inconditionnelle.

### Pas d'avocat, pas de justice

«Depuis que l'Aide juridique n'offre plus d'avocat dans le cas de délits mineurs, je vois chaque jours des gens, et particulièrement des immigrants, plaider coupable et être bien contents de n'obtenir qu'une sentence, sans se douter qu'ils vont en souffrir plus tard et risquer de ne pas obtenir leur citoyenneté».



affirme Me Sloan, spécialisé dans la défense des immigrants.

Ces gens qui pourraient demander l'absolution sont mal informés, faute d'avocat. Mais de toute façon, certains juges, malgré une jurisprudence de la Cour d'appel, sont encore réticents, selon Me Sloan, à accorder l'absolution dans les cas où le préjudice causé au coupable n'est pas aussi évident que dans celui d'une personnalité, comme le président du Festival Juste pour Rire.

Tous les juges n'évaluent pas de la même façon les préjudices causés aux gens moins fortunés, dont la destinée est «moins importante» pour le «rayonnement international» du Québec. Pourtant, le préjudice causé à un immigrant dont la sentence pourrait l'empêcher de devenir canadien est aussi dramatique.

## Favoriser l'absolution

«On ne peut que féliciter les groupes de femmes qui ont demandé la tenue d'un débat de société plutôt que le retrait du dispositif d'absolution inconditionnelle suite à l'affaire Rozon, de dire Me François Cyr, dont le cabinet défend des personnes plus démunies. «On doit élargir l'accès à l'absolution inconditionnelle pour que plus de gens puissent en profiter et avoir une seconde chance».

Me Sloan renchérit: «Il faut développer les sentences alternatives. Par exemple, la Cour municipale de Montréal offre le programme E.V.E. (Entraide-voilà à l'étagère) destiné aux femmes condamnées pour vol à l'étagère. Ce programme constitue une forme de thérapie, d'une dizaine de semaines, qui amène ces femmes à s'ouvrir, à parler de leurs problèmes. Si elles persévèrent jusqu'au bout, le juge peut leur accorder un sursis de peine, et même une absolution inconditionnelle.

L'Affaire Rozon, au-delà du cas personnel et de l'agression sexuelle, que nous devons toujours condamner, nous apprend donc qu'il faut non seulement réviser nos attitudes, mais envisager de nouvelles façons d'imposer des peines qui seraient plus positives et plus novatrices. Le casier judiciaire, au fond, ne change rien à la nature de la faute et contribue peu à l'intérêt public.



# L'itinérance à Laval UN PROBLÈME QUE L'ON NE SAURAIT VOIR...

MAXIME VAILLANCOURT, CAMELOT  
ET SERGE LAREAULT

*Alors que la municipalité de Laval refuse de voir qu'il y a des itinérants sur son territoire et offre peu d'aide aux groupes communautaires, selon les intervenants rencontrés, les problèmes reliés à l'itinérance ne cessent d'augmenter. Il y a de plus en plus de jeunes qui développent des problèmes de toxicomanie et peu de services leur sont offerts. L'Oasis, une roulotte comme celle du Père Pops ou de l'Anonyme, sillonne les rues de Laval depuis plus de deux ans et le T.R.I.L., un organisme de travailleurs de rue tente d'aider ses jeunes avec les moyens du bord.*

Le phénomène étant relativement plus récent et la population dans certains quartiers de Laval plus aisée qu'à Montréal, le passage de la roulotte de L'Oasis fait parfois peur et cause une certaine commotion auprès de citoyens huppés: «Les gens deviennent inquiets et se demandent si ça va très mal dans leur quartier», de dire Cynthia Brunet, coordonnatrice du projet qui compte cette année 2000 interventions.

En fait, le problème des intervenants est de rejoindre les jeunes en difficulté. Ils ne sont pas dans la rue comme à Montréal, mais dans les parcs ou autour du métro Henri-Bourassa. «Ils sont souvent plus jeunes et n'ont nulle part où aller, explique Mme Brunet. Ils sont encore fonctionnels, vont à l'école, mais consomment presque à tous les soirs. Ici, les jeunes ont plus d'argent pour le faire.»

Enfants de professionnels peu souvent à la maison, ils ont en effet l'argent et le temps pour le vagabondage et le développement de problèmes graves. Par exemple, on constate le développement de

gangs de rue plus criminalisés qu'auparavant.

«Ce sont des ados isolés, poursuit Cynthia Brunet, qui se retrouvent entre eux, dans les parcs, par exemple, de peur d'être vus par les voisins. Car Laval, c'est vaste et petit à la fois. On fait beaucoup moins d'échanges de seringues qu'à L'Anonyme, car les utilisateurs de drogues injectables se cachent beaucoup plus qu'à Montréal», ajoute-t-elle.

C'est d'ailleurs là qu'ils se retrouvent la fin de semaine, tant et si bien que L'Oasis reste dans le garage les vendredi et samedi.

Quant à l'hébergement, il n'existe qu'une ressource à Laval, régie par la DPJ. «Les jeunes ne veulent pas toujours y aller parce qu'ils ont peur que l'on prévienne leurs parents», ajoute Mme Brunet.



Selon des intervenants, s'il y avait plus de services d'aide aux jeunes, Montréal écoperait moins des problèmes reliés à la délinquance juvénile des jeunes de banlieue. Ces derniers n'ont pas le choix d'aller là où les services se trouvent et des intervenants doivent les diriger vers Montréal pour assurer leur sécurité. On pointe le manque d'investissements de la Régie régionale de la santé et de la Ville de Laval.

En attendant, les travailleurs de rue de l'Île de Laval (T.R.I.L.), cinq gars et trois filles, rencontrent environ 500 jeunes par mois, éparpillés dans une ville qui n'a pas véritablement de centre-ville, donc pas de problèmes... concentrés.



Cet espace publicitaire a été mis à la disposition du magazine L'itinéraire par le Casino de Montréal, soucieux de contribuer à la vie communautaire de cette région.





# SHARP: Skinheads Antiracistes Populaires

## FRONT COMMUN CONTRE LE RACISME

les origines du mouvement *skinhead* ni avec la classe ouvrière. À cause de leurs actions, la perception publique du mouvement *skinhead* est biaisée et ce sont les vrais *skins*, de tous horizons, qui en paient le prix. SHARP veut être une force positive reconnue dans la communauté et mise sur sa visibilité pour changer l'opinion publique sur le sujet du mouvement *skinheads*.

SHARP n'a pas de chef et tous les membres de l'organisation mettent la main à la pâte. Aucun recrutement actif ne se fait; ce sont les intéressés à titre volontaire, qui contactent le groupe. Ils doivent démontrer, sur un long laps de temps, leur volonté de combattre le racisme. «Tous les membres de SHARP doivent être d'accord pour accepter un nouveau candidat. Une

CATHY BAZINET

**L**es *skinheads* ont une réputation de mauvais garçons. Souvent perçus et médiatisés comme des brutes au crâne rasé, c'est justement à cette image que veut s'attaquer le groupe SHARP, qui prend sa source dans le courant traditionnel du mouvement *skinhead*, né de la classe ouvrière anglaise, opposé à toute forme de discrimination.

**À l'origine, le crâne rasé des *skinheads* est relié à la condition sociale et non à l'identité culturelle ou ethnique revendiquée par les néo nazis. Dans les quartiers ouvriers anglais des années soixante, les petits garçons ont tous la même coupe de cheveux: le coiffeur tond le crâne pour la modique somme de 5 cents.**

organisation comme la nôtre, engagée dans des confrontations directes, ne peut absolument jamais se permettre d'avoir un mail-  
lon faible. Être membre de SHARP exige beaucoup de temps et de travail. Il faut aussi être prêt à subir les conséquences d'une telle position, comme les assauts ou le harcèlement...

Le grand public les associe tous à tort à l'extrême droite. Dans le jargon de la rue, les néonazis au crâne rasé sont maintenant désignés par le terme de *boneheads*. Nicolas, membre de SHARP et militant antiraciste reconnu, a d'ailleurs goûté à leur médecine, il y a deux ans, lorsqu'une dizaine d'entre eux l'ont coincé à la sortie d'un bar pour le tabasser à coups de battes de baseball. Mais ce n'était pas suffisant pour le faire renoncer à mettre sur pied une cellule montréalaise de SHARP (Skinheads Against Racial Prejudice), à l'image de celles que l'on retrouve autour du globe, depuis sa fondation en 1988 à New-York.

Garçons et filles de toutes nationalités et de toutes cultures, les membres de SHARP ont pour objectif commun la lutte contre le racisme organisé, ainsi que tout autre forme de discrimination: sexisme, homophobie, xénophobie et antisémitisme. Et leurs affrontements avec les néo nazis ne sont pas qu'idéologiques: ils ratissent les rues de Montréal pour les débusquer et les empêcher de semer la terreur sur leur passage. «L'extrême-droite est intimement liée à l'action, c'est pourquoi SHARP Montréal affronte ces militants physiquement. Nous ne pouvons les laisser avoir une mainmise sur notre communauté. SHARP est vouée à «sa scène» et à sa communauté et veut travailler de concert avec d'autres organismes antiracistes ou tout bon citoyen», explique Nicolas.

Par sa présence, SHARP veut donc assurer la sécurité et la santé de la scène musicale *skinhead*, la mettre à l'abri des néonazis qui s'amuse à perpétrer des actes de violence lors d'événements orchestrés par les *skinheads*. «Un *bonehead* ne sera jamais admis dans nos spectacles et notre front commun nous protégera des attaques physiques. Ces individus sont une menace pour la société. Les néonazis rasés n'ont rien à voir avec

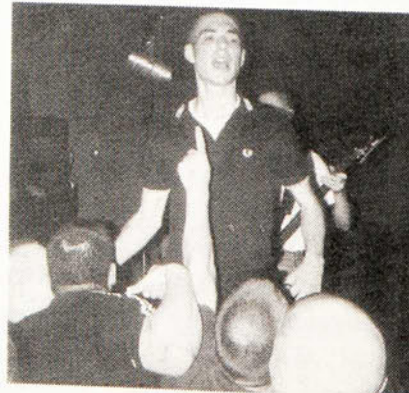
Justement, quand on lui demande s'il craint les repréailles, Nicolas hausse les épaules: «Chacun a sa cause. Je suis prêt à la défendre, peu importe le prix, même si ça implique de vivre en regardant toujours derrière son épaule».



### Un mouvement qui repose sur la musique punk

La première génération de SHARP est apparue en mai 1991, à l'initiative d'une bande de *skinheads* du West Island qui voulaient rétablir leur réputation, ternie par les activités de néonazis. Toutefois, des dissensions au sein de l'organisation ont réduit les activités de SHARP, jusqu'en juillet 1998, où le mouvement a repris de l'ampleur sous l'impulsion de nouveaux membres.

C'est grâce à la musique (punk, OI ! et ska) que le mouvement s'est exporté partout à travers le monde. Sur la scène locale, le groupe *The Discords* de Notre-Dame de Grâce a été le premier à faire de la musique OI (street punk) au Canada. Il a gravé un seul 45 tours, en 1982, sous le titre «The Discords». Les groupes *Kingpins*, *Shock Troops* et *Street Troopers* contribuent à diffuser cette musique sur la scène locale.



# Travaux forcés pour les sans-abri, chômage pour les travailleurs

PIERRE DEMERS

Le maire de New York, Rudolph Giuliani, surnommé monsieur Net à cause de ses politiques pour nettoyer la Grosse Pomme de tout parasite (sic) (squeegees, vendeurs ambulants, manifestants, automobilistes ivres, etc.), vient de proposer un nouveau règlement municipal dévastateur pour les sans-abri.

Si un tel règlement est accepté par les élus du Conseil, les itinérants qui touchent un certain montant d'aide sociale ne pourront plus loger gratuitement dans les refuges mis à leur disposition. Pour y avoir droit, ils devront travailler gratuitement pour la ville, au moins 35 heures par semaine.

4 600 familles et 7 000 itinérants vivant seuls risquent d'écoper pour satisfaire le besoin de propreté de l'administration Giuliani. Pourtant, le maire s'attaque à un droit fondamental des sans-abri de New York qui, depuis 1981, peuvent dormir dans les refuges sans restriction. Toutefois, la ville avait peu à peu instauré de nouvelles normes d'admissibilité pour réduire le nombre de clients dans les dortoirs.

New York demeure encore la municipalité des États-Unis la plus ouverte à l'hébergement gratuit pour les sans-abri. Dans de nombreuses villes américaines, des règlements comme celui que s'appête à faire adopter le maire Giuliani existent depuis quelques années, provoquant la fermeture de centaines de refuges.

Le règlement en question n'est pas encore en vigueur à New York parce que l'on doit attendre les décisions des tribunaux dans des causes



type. Mais déjà, la ville a demandé aux refuges qui profitent de subventions municipales de faire le recensement des itinérants aptes à travailler bénévolement et de se préparer à expulser les adultes et les familles qui bénéficient d'une aide sociale «suffisante». Si des enfants de familles itinérantes sont touchés par le règlement, on prévoit même les retirer du circuit de l'itinérance et les placer sous la tutelle des services de protection de l'enfance.

On va créer bientôt un centre d'emploi des sans-abri pour les orienter vers des travaux reliés au nettoyage des parcs ou à la bureaucratie.

Les organismes de défense des itinérants sont révoltés par le projet de règlement du maire Giuliani. «Non seule-

ment veut-il faire coucher dehors la moitié des itinérants de sa ville, mais il veut aussi séparer les familles en outrepassant leurs droits fondamentaux de survie», souligne Steven Banks, directeur du Service d'aide juridique aux itinérants de la ville.

De plus, des personnes à risques qui fréquentent les refuges de la ville (malades mentaux, handicapés physiques, victimes d'abus et de violence) risquent d'être particulièrement affectées par un tel règlement qui ne tient aucunement compte de leur condition particulière.

On

va créer à New York un centre  
d'emploi des sans-abri pour les orienter vers des travaux reliés au nettoyage des parcs. Des milliers de personnes risquent ainsi de se trouver avec un emploi forcé, sinon à la rue.

Les refuges ont toujours été à New York - et ailleurs aux États-Unis avant les années 90 - le seul filet de sécurité publique pour les personnes en détresse. Maintenant que le maire Giuliani s'y attaque, on pense, dans les milieux américains de l'itinérance, que les politiciens d'extrême-droite vont pousser encore plus loin cette b

Ch.  
Zéro!

LES OEUVRES DE



**LA MAISON  
DU PÈRE**

550, boul. René-Lévesque Est  
Montréal (Québec) H2L 2L3  
Tél.: (514) 845-0168 Fax: (514) 845-2108



**L'Abri d'espoir**  
(514) 934-5615

Centre d'hébergement à court et moyen terme  
pour femmes en difficultés



# Tortures dans les prisons aux États-Unis

## AMNISTIE INTERNATIONALE À LA DÉFENSE... DES AMÉRICAINS!

usj

CATHY BAZINET

*Alors que les frasques du président des États-Unis, Bill Clinton, et de son ex-stagiaire, Monica Lewinsky, monopolisent toujours l'attention publique et la classe politique américaine, Amnesty internationale lance une campagne accablante contre le pays de l'oncle Sam. Les irréductibles défenseurs de la moralité s'intéresseront-ils autant aux droits humains bafoués sur leur territoire qu'aux histoires de cigares mal placés? Pourtant, il y a matière à s'indigner, si l'on en croit Amnesty, qui fait le constat troublant que les pays du Tiers-Monde n'ont pas le monopole de la cruauté.*

La population carcérale des États-Unis est l'une des plus importantes au monde. Depuis 1980, le nombre de prisonniers a plus que triplé, atteignant 1,7 millions de détenus, alors que le nombre de femmes incarcérées a été multiplié par quatre. Non seulement le nombre de prisonniers a augmenté, mais il y a davantage d'exécutions et de crimes punis par la peine capitale, même si plus de 100 pays l'ont abolie. Depuis 1990, environ 350 prisonniers ont été exécutés et 3 300 autres attendent l'heure fatidique dans les couloirs de la mort.

Fait plus troublant encore, plus de 70 détenus de la mort ont été libérés, au cours des vingt dernières années, après que la preuve de leur innocence a été établie. Combien d'innocents ont été exécutés? Personne ne peut avancer de chiffre. Ce qui fait dire à Amnesty que le verdict de vie ou de mort dépend moins du délit commis que de la qualité de la défense. «L'accusé a-t-il les moyens de se payer un bon avocat? Paie-t-il pour l'ambition d'un procureur ou d'un juge qui, souhaitant voir son mandat reconduit, veut donner l'impression qu'il ne fait pas de concessions à la criminalité?», s'interroge Pierre Sané, secrétaire général d'Amnistie internationale.

Par ailleurs, on peut se demander quelle était la motivation de Bill Clinton, alors gouverneur de l'Arkansas et candidat à la présidence en avril 1992, lorsqu'il a interrompu sa campagne pour rentrer en Arkansas et refuser de gracier Ricky Ray Rector, un noir arriéré mental, qui avait si peu compris l'imminence de son exécution qu'il n'avait pas mangé le dessert de son dernier repas, préférant «le garder pour plus tard».

### Serrée, la ceinture paralysante!

Non seulement la peine de mort est-elle monnaie courante chez nos voisins du Sud, mais l'utilisation d'un vaste éventail de



techniques inhumaines destinées à maîtriser et immobiliser les prisonniers ont été mises au point au cours des dernières années. Les autorités ont, en effet, adopté une nouvelle approche, plus coercitive: quartiers à très haute sécurité, ceintures télécommandées envoyant des décharges électriques aux délinquants, aérosols de produits chimiques et chaises d'immobilisation font partie de leur arsenal.

Bien qu'elles soient notoirement dangereuses, on utilise fréquemment des chaises d'immobilisation, conçues pour réduire des prisonniers à l'impuissance. Amnesty relate d'ailleurs le cas de Michael Valent, mort des suites d'un caillot sanguin, en mars 1997, après être resté attaché 16 heures d'affilée sur une de ces chaises. Il avait les pieds maintenus par des fers et un trou avait été percé dans la chaise pour qu'il puisse uriner et déféquer sans se déplacer.

Les Américains ont aussi inventé une ceinture paralysante digne des tortures médiévales: portée à la taille par les prisonniers, elle peut être actionnée à distance par un gardien et envoie une décharge électrique si puissante quelle provoque une douleur intense et peut amener le prisonnier à uriner ou déféquer. «Dans le cadre de notre campagne, nous appelons les autorités américaines à interdire immédiatement l'usage des ceintures neutralisantes télécommandées, l'un des plus redoutables dispositifs permettant d'envoyer des décharges électriques. Cette ceinture est par nature conçue pour terrifier et faire souffrir la personne qui la porte. Même si le gardien n'appuie jamais sur le bouton, le fait que le détenu redoute en permanence de recevoir une décharge électrique est inhumain. Un tel traitement en dit long sur l'évolution dangereuse que connaissent les États-Unis, où les droits les plus élémentaires de l'être humain sont peu à peu rognés», estime Pierre Sané.

De plus, le choix d'une politique répressive à l'égard des détenus, plutôt que d'une politique de réinsertion, s'est traduit, dans de nombreuses prisons américaines, par la suppression de certains programmes, équipements, activités et formations. Et la tendance à la privatisation du milieu carcéral ne laisse présager aucune amélioration à ce niveau...

### Menottées pendant l'accouchement

Selon Amnesty internationale, certaines femmes seraient menottées... même au cours de leur accouchement! «C'est une pratique que l'on retrouve dans plusieurs États, estime Anne Sainte-Marie, responsable des communications pour Amnesty



internationale au Québec. La population carcérale féminine est souvent composée de femmes ayant commis des délits mineurs et très rarement pour des crimes violents. Pourtant, elles sont traitées comme de grandes criminelles. Je ne vois pas comment elles pourraient s'enfuir pendant leur accouchement!», raconte Anne Sainte-Marie.

De surcroît, les femmes sont fréquemment victimes de sévices sexuels: au mépris des normes internationales, les prisons emploient un personnel masculin pour surveiller les détenues. Dans certains milieux carcéraux, les abus étaient si importants que le ministère de la Justice des États-Unis a cité à comparaître en justice, en 1997, les États du Michigan et de l'Arizona, parce qu'ils ne protégeaient pas leurs détenues contre les sévices sexuels.

## La prison comme terre d'accueil

Amnistie rapporte les propos d'une réfugiée détenue durant quatorze mois dans des conditions particulièrement éprouvantes avant de se voir accorder l'asile: «Tout le monde dit que l'Amérique est le pays des droits humains. J'ai pensé que je m'étais peut-être trompée de pays.»

En effet, depuis l'entrée en vigueur, en 1996, d'une nouvelle loi sur l'immigration, des procédures accélérées de refoulement permettent de renvoyer sommairement chez elles les personnes qui tentent d'entrer aux États-Unis sans papiers en règle. Même si elles réussissent à convaincre les autorités qu'elles ont des «craintes fondées» en cas de retour dans leur pays, elles sont généralement placées en détention dans l'attente d'une réponse à leur demande, ce qui peut prendre plusieurs mois, voire des années. Entre 1996 et 1998, le nombre de demandeurs d'asile qui ont été détenus a augmenté de 75% et, bien qu'ils ne soient pas des criminels, ils sont souvent incarcérés en compagnie de pri-sonniers de droit commun. Pourtant, les normes internationales sont claires: les demandeurs d'asile ne doivent être privés de liberté que pour des motifs légitimes, uniquement dans le cas où d'autres mesures seraient insuffisantes et seulement pour une période limitée. Dans plusieurs établissements, ils ne sont pas autorisés à recevoir la visite de leur avocat, ni à bénéficier des services d'interprète ou de l'aide offerte par des représentants d'organismes non gouvernementaux, et se voient refuser une mise en liberté sous caution et ignorent la date de leur libération.

## Pas le droit de voter mais le droit de mourir

Il est illégal pour un mineur de boire, fumer et voter aux États-Unis, mais pas d'être condamné à la peine de mort! En effet, 24 États peuvent appliquer la peine capitale aux personnes qui n'avaient pas 18 ans au moment où elles ont commis leur crime. Les États-Unis ont exécuté neuf mineurs délinquants depuis 1990, soit la moitié des exécutions de mineurs recensées dans le monde pendant la même période! Les neuf autres exécutions ont eu lieu dans cinq pays, soit l'Arabie Saoudite, l'Iran, le Nigéria, le Yémen et le Pakistan. Aujourd'hui, plus de 70 prisonniers attendent d'être exécutés pour des crimes commis à l'âge de seize ou dix-sept ans.

Plus aberrant encore, le recours à l'incarcération est considéré, dans certaines juridictions, comme un châtime-ment approprié, même pour les délits mineurs, comme les bagarres à l'école.

Amnistie relate, en autres, le cas d'une fillette de treize ans, détenue pour avoir été trouvée en possession de marijuana, qui s'est révélée par la suite de l'origine. Une fois aux prises avec le système judiciaire pour adultes, ils peuvent rester en détention préventive pendant des mois avant d'être jugés, laps de temps pendant lequel ils sont souvent mis en péril, au lieu d'être protégés, sans compter qu'un séjour en prison n'est pas la meilleure façon de favoriser leur réinsertion!

Par ailleurs, les États-Unis et la Somalie sont les deux seuls pays au monde à ne pas avoir ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant.

## Les États-Unis, un modèle?

Parmi toutes les nations industrialisées, les États-Unis n'ont donc pas de quoi pavoiser: ce pays affiche un bilan particulièrement déplorable en ce qui concerne la ratification d'instruments internationaux, et pourtant,

il juge les autres pays à l'aune de ces mêmes normes.

Pour Amnistie internationale, une piste de solution serait que les autorités fédérales et celles des États créent et financent des organismes totalement indépendants de l'administration pénitentiaire, chargés de contrôler les conditions de vie dans les prisons et habilités à prendre des mesures pour remédier aux problèmes constatés. Ce n'est peut-être pas la panacée à tous les maux, mais cela permettrait déjà une surveillance plus étroite des prisons américaines.





La poésie et la boxe dans une même arène

## *La solitude d'un combat*

Stéphane Ouellet, âgé de 27 ans, a grandi dans le monde des arts. Son père est artiste-peintre et sa mère a une boutique d'artisanat. Depuis sa jeunesse, il a toujours préféré la solitude. S'il n'aimait pas les sports d'équipe, il a fait du scoutisme jusqu'à l'âge de douze ans.

### **Boxer pour sa soeur!**

C'est par un concours de circonstances tout à fait charmant qu'il a découvert la boxe. «Ma soeur était en amour avec un boxeur de Jonquière qui allait à la polyvalente avec elle. Elle voulait aller le voir et elle n'avait pas de raison. Je m'en souviens comme hier. Elle a trouvé la raison: elle m'a convaincu d'aller faire de la boxe avec mes gros bras de scout et c'est ce qui déclenché ma carrière.»

### **Bon vivant**

Pourtant, il n'était pas très emballé par ce sport au début. «Ça représente beaucoup de sacrifices. C'est plutôt la solitude, le travail de l'entraînement et la création que j'ai aimés. Créer le mouvement comme une ballerine pour gagner. C'est éphémère et quand c'est fini, il faut recommencer.»

Stéphane Ouellet est un bon vivant et son goût pour la fête a suscité de l'incompréhension dans son entourage: on n'admettait pas qu'il puisse avoir du succès et du plaisir. «Pour moi, je faisais une vie normale d'adolescent. J'étais très populaire. Je

Claude Brûlé et Cathy Bazinet

**P**our certains, un combat de boxe, c'est assister à un bon spectacle tragique... Pour d'autres, c'est comme aller à une corrida en Espagne. À l'image d'un jeune taureau dans l'arène, Stéphane Ouellet boxe pour défler la mort. On a aussi beaucoup jasé sur le «poète» de la boxe. Mais comme les gens de la rue qui écrivent dans *L'itinéraire*, Ouellet se défend bien d'être un «champion» de l'écriture, mais simplement un être humain à la découverte de lui-même par la création.

voyageais dans le monde et je gagnais des médailles d'or partout. Je vibraï, je tripais.»

C'est justement son indiscipline qui l'a amené à Montréal, à 17 ans. Son entraîneur de l'époque l'avait expulsé du club de boxe de Jonquière, à cause de l'influence négative qu'il avait sur les jeunes qui commençaient la boxe.

«J'ai pilé sur mon orgueil et j'ai rappelé mon entraîneur. Il m'a dit: viens me voir à 6 heures, se souvient très bien Stéphane. Je conduisais l'auto de mon père et en route pour aller voir mon entraîneur, j'ai embarqué un pouceux. Je suis allé le reconduire chez lui et je suis arrivé trois minutes en retard à mon rendez-vous. Mon entraîneur m'a dit: T'es encore en retard à cause de ton indiscipline et il est parti.»

Stéphane a vu rouge et ce fut la fin de la boxe pour lui à Jonquière. Prenant le taureau par les cornes, il a quitté son patelin pour la grande ville. «J'ai appelé Yvon Michel (un promoteur de boxe) et je lui ai dit: Je m'en vais à Montréal. J'ai déménagé en deux jours. Je suis un excessif dans tout ce que je fais», ajoute-t-il.

## L'écriture dans la solitude

Il s'est donc retrouvé dans un quatre et demi à Montréal pour poursuivre sa carrière. Il s'est senti libéré de ses détracteurs, mais il vivait dorénavant dans l'anonymat. «C'était un choc, il fallait que je me débrouille, personne ne me connaissait. Je me suis retrouvé avec moi-même, j'ai pris conscience de qui j'étais. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à écrire», se souvient-il.

Stéphane Ouellet a écrit de la poésie pendant deux ans. Il a écrit un livre, *La Bible de l'Inconnu*, où il parlait des femmes, du sexe, de la drogue et d'alcool. «À cause de mon statut de boxeur, mon ego était haut et j'ai cru qu'il suffisait d'écrire pour être poète. J'ai fait une petite crise existentielle, j'écrivais sur les réalités de ma vie et sur la mort. J'ai écrit un poème sur la

douleur. Celle des poings disparaît avec le temps. Mais celle des mots ne s'efface jamais, le temps ne fait que l'adoucir.»

## Gros bras... grosse tête

Dans l'écriture, il voyait un moyen de se prouver qu'il était capable de faire autre chose que de la boxe, qu'il ne trouvait pas assez valorisante. «C'est bien beau d'être fort mais c'est pas ça qui attire le respect. C'est important de réfléchir. J'avais besoin de me prouver que j'étais intelligent. Aujourd'hui, je sais que c'est ma tête qui fait marcher mes poings».

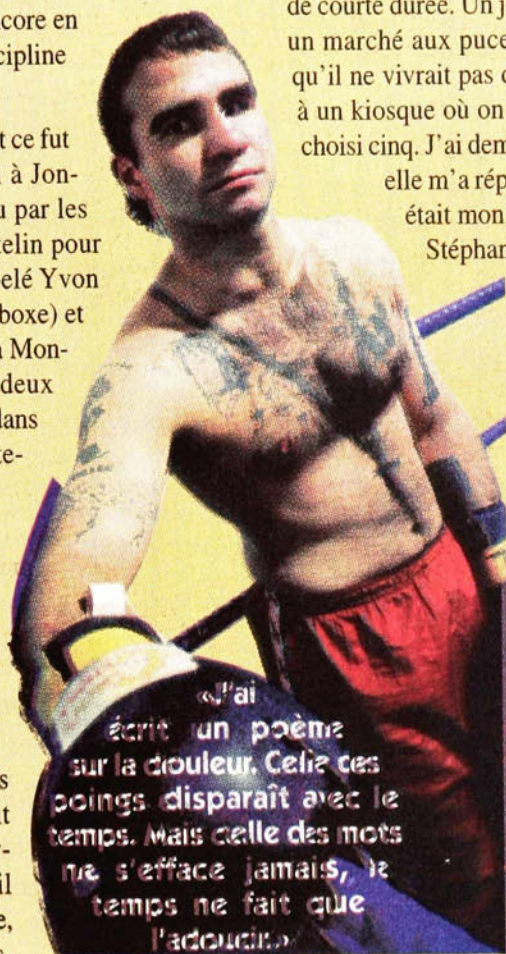
Son incursion dans le monde littéraire a été de courte durée. Un jour où il magasinait dans un marché aux puces, il a été forcé d'admettre qu'il ne vivrait pas de cet art. «Je me suis arrêté à un kiosque où on vendait des livres et j'en ai choisi cinq. J'ai demandé combien à la vendeuse, elle m'a répondu: 1,25\$. Un de ces livres était mon recueil de poèmes», raconte Stéphane en riant.

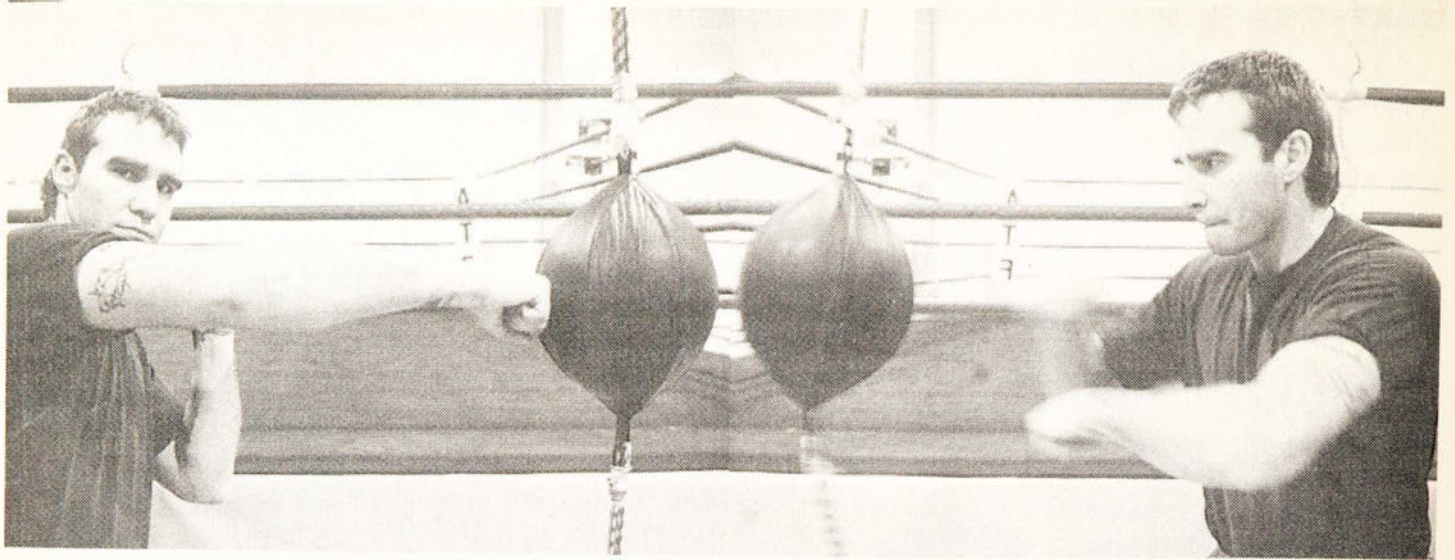
Aujourd'hui, il écrit encore, mais pour lui-même. «Je me suis lancé dans la poésie pour m'évader de la boxe. Le milieu de la boxe m'apporte une certaine notoriété, mais parfois, c'est comme un ouragan. J'aime pas le cirque médiatique», continue Stéphane. J'ai embarqué là-dedans; je l'accepte, mais c'est un cercle vicieux et des fois je capote. Je suis un ami de la solitude. J'ai besoin de ça.»

## Une marche mortuaire

Le boxeur est aussi passionné par tout ce qui est mystique. «La marche vers l'arène, c'est comme une marche mortuaire. J'aime la préparation psychologique. Ça demande beaucoup d'émotion et d'intensité. C'est le seul moment que je peux retrouver l'adrénaline et le stress qui me sont nécessaires. C'est là que je me sens plus proche de la mort... Quand j'avance vers le ring, je me sens seul, un peu comme à l'église. Les entraîneurs te conduisent sur l'arène pour l'affrontement final, où tu te retrouves face à l'inconnu. Tu ne sais pas ce qui t'attend. C'est comme si ta dernière heure était venue.»

Suite page suivante





La mort le fascine au point que son ambition était de devenir thanatologue, avant d'être boxeur. Mais sa carrière l'a fait voyager à travers le monde et il a quitté l'école au 4 ième secondaire. «Ma philosophie, dans ce temps-là, c'était qu'à 25 ans, je serais trop vieux pour boxer et que je pourrais faire autre chose. Mais j'ai continué à boxer. Je veux faire autre chose, plus tard. J'aimerais ça prendre soin des morts. Même s'ils étaient amochés, je les maquillerais pour leur dernière sortie.»

Il n'exclut pas l'idée d'avoir son propre bar. Jouer au billard, en prenant une bonne bière, est un loisir qui l'aide à relaxer. «C'est une place où les gens vont

pour réfléchir ou pour faire le point sur la semaine tout en ayant du fun», parole du scout Stéphane!

Stéphane Ouellet est un peu comme un taureau dans une corrida. Les *banderillos* (ses détracteurs) le poussent à aller au bout de lui-même, et en même temps, on essaie de l'affaiblir en le frappant. Les coups sont à l'image des dards qu'on plante dans le cou du taureau. Mais, contrairement au boxeur, le jeune taureau n'a aucune chance de survivre à son combat. Mais Stéphane Ouellet est un bon vivant. Ci-contre, un poème de son cru, sur la bière et la taverne, comme quoi la poésie peut s'asseoir à n'importe quelle table, ou n'importe quelle arène.



«J'avais besoin de me prouver que j'étais intelligent. Aujourd'hui, je sais que c'est ma tête qui fait marcher mes poings»

Photos: Philippe Burnet (Agence Stock Photo)

## Monde d'Euphorie

J'aime être seul, ivre,  
 Regardant le temps s'immobiliser  
 Assis dans la pénombre de cette taverne  
 Je pénètre dans l'univers des ombres.

Face à moi une planète me sert de table  
 Où les cadavres s'entassent, fantôme dément,  
 Peu à peu mon regard s'alourdit...

Et comme un roi  
 Ayant la clef du rêve dans les poches  
 J'ordonne qu'on m'apporte, sur un plateau  
 de vérité,  
 Cet or liquide, physiquement palpable,  
 Ce trésor limpide  
 Qui déshydrate mes rêves de liberté.

Maintenant plongé dans un rêve d'euphorie  
 Un intrus essaie d'y pénétrer  
 M'efforçant d'ouvrir les yeux  
 J'aperçois dans toute sa droiture,  
 Un jeune homme, au visage dédoublé  
 Qui me dit, à moi, d'un ton moqueur:  
 «On ferme»...le rêve est terminé.

Stéphane Ouellet




 Édito

# Les inéquités sociales créent autant de sans-abri qu'un tremblement de terre



SERGE LAREAULT

RÉDACTEUR EN CHEF

\*RECHERCHE: Cylvie Gingras

Dans nos pays industrialisés et nos belles villes, où il n'y a presque jamais de tremblements de terre, de volcan ou d'ouragan, nos inégalités sociales et l'indifférence des gens de pouvoir face à la pauvreté créent autant de miséreux et de sans-abri qu'un cataclysme naturel ou économique dans les pays du tiers monde.

Pourtant nous sommes riches, nous bâtissons solidement nos édifices et le Mont-Royal est éteint depuis longtemps. Aussi, on s'explique mal qu'il y ait à Montréal 15 000 sans-abri et autant de personnes à un cheveu de se retrouver à la rue parce qu'ils n'arrivent pas à payer leur logement.

## Le tiers monde canadien

Partout, dans les grandes villes canadiennes, on dénonce une situation devenue alarmante et qui risque de déstabiliser notre société. Toronto, avec ses 30 000 itinérants et la spéculation sur le logement, risque de perdre jusqu'à 50 000 logements peu coûteux et doubler ainsi sa population itinérante. Plus de 100 000 personnes attendent un logement social et on estime à plusieurs centaines de millions l'argent nécessaire pour rétablir un peu la situation.

En Alberta, le manque de logements abordables est également la cause d'une augmentation alarmante des sans-abri, selon le *Our Voice*, journal de rue d'Edmonton. Les loyers augmentent parce que le taux de logements libres est en dessous de 1% et les prix montent en conséquence de la demande. Plus de 100 000 travailleurs au salaire minimum et assistés sociaux qui reçoivent des prestations de base de 300\$, l'un des taux les plus bas au Canada, sont près de perdre leur logement parce qu'ils ne peuvent consacrer plus de 50% de leur revenu pour se loger, selon l'Association du logement de l'Alberta.

Là comme partout ailleurs, on dénonce le retrait du gouvernement fédéral depuis 1994 dans le dossier du logement social. Ottawa peut s'enorgueillir de ses surplus budgétaires, réalisés sur le dos, ou plutôt sur le toit des plus démunis. L'irresponsabilité du gou-

vernement fédéral est en train de créer une crise nationale que même l'ONU a commencé à dénoncer.

## Phénomène mondial d'inéquité

Mais il ne faut pas croire que c'est uniquement au Canada que l'on observe ce phénomène. Un courant d'intolérance, un manque de volonté de la classe dirigeante des pays industrialisés sont flagrants, et frappent toute une population, la rendant plus vulnérable que jamais.

Les journaux de rue à travers le monde ne cessent de rapporter le manque d'action et les ballons politiques visant à calmer une population esseulée, à abrutir une classe moyenne qui refuse de voir les choses ou ne les saisissent pas dans leur ensemble, ou finalement permet d'enrichir encore plus les mieux nantis de la société.

Ainsi, le journal de rue

*The Big Issue* en Australie rapporte que le nombre de jeunes itinérants de moins de 25 ans dans ce pays se chiffre à 360 000. Le gouvernement va octroyer sur trois ans 60 millions de dollars, soit 55\$ par année, ou 0,15\$ par jour, pour loger chaque jeune de la rue. Une goutte dans l'océan!

### Les surplus budgétaires d'Ottawa?

Réalisés sur le dos, ou plutôt sur le toit des plus démunis.

L'irresponsabilité du fédéral a créé une crise nationale que même l'ONU dénonce!

## Un toit pour l'équipe de baseball

Pendant ce temps, aux États-Unis, dans l'État de Washington, le *Housing Trust Fund* est à sec, rapporte le *Real Change*. Depuis dix ans, ce fonds a permis à des organismes sans but lucratif de loger plus de 400 000 personnes à faible revenu. Mais depuis trois ans, le gouvernement américain a coupé de 24% ses subventions. Alors qu'il aurait pu exiger 100 millions sur deux ans pour loger les Américains, le gouverneur de l'État a demandé seulement 50 millions au gouvernement fédéral, somme qu'il a dépensée ailleurs que dans le logement social.

Le plus choquant, pour les contribuables, c'est que l'État de Washington est prêt à investir 410 millions \$ pour loger l'équipe de baseball et va même jusqu'à considérer l'octroi de quelques millions de plus pour l'équipe de football. Comme quoi deux mondes séparent les millionnaires du sport et les centaines de milliers de sans-abri.

**Dans la vaste Australie,  
pour les 360 000 jeunes itinérants,  
le gouvernement «investit»  
dans la lutte à la pauvreté et injecte,  
pour chaque jeune démuné,  
55\$ par année,  
ou 15¢ par jour...  
Une goutte dans l'océan!**

# Résultat des coupures gouvernementales

## Un désastre!

CATHY BAZINET

### Pourquoi le logement social?

(Cathy Bazinet) Dans un contexte où les coûts reliés à l'habitation ne cessent d'augmenter, le logement social permet aux gens à faible revenu de payer des loyers inférieurs à ceux du marché. Dans la majorité des cas, les locataires paient même un loyer fixé en proportion de leur revenu, soit 25% du revenu plus certains services (environ 25,8% au total).

À prix égal, le logement social offre généralement des logis de meilleure qualité que le marché privé.

Le logement social peut aussi répondre à des besoins ou à des demandes spécifiques chez un type de population qui a de la difficulté à trouver un logement: personnes itinérantes ou psychiatriquées, femmes victimes de violence, personnes âgées en perte d'autonomie, etc.

Le logement social peut également aider les gens à exercer un plus grand contrôle sur leurs conditions de vie. C'est particulièrement vrai, pour les logements coopératifs, car les locataires entretiennent eux-mêmes leur logis.

De plus, à Montréal particulièrement, la construction d'habitations de qualité (certains édifices ont même remporté des prix d'architecture) peut également jouer un rôle important dans la revitalisation des quartiers plus anciens.

*Le 11 mars dernier, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) manifestait pour réclamer la mise en place d'un grand chantier permettant le développement de 8000 nouveaux logements sociaux par année. Ambitieuse, la revendication du FRAPRU? Peut-être. Mais elle n'est pas démesurée. Pas vraiment, puisque jusqu'à tout récemment, les deux paliers de gouvernements finançaient la réalisation de 5000 à 8000 logements sociaux par année au Québec. Cependant, la situation s'est détériorée au début des années 1990, lorsque le gouvernement fédéral, après avoir sabré, budget après budget, dans le financement de nouveaux logements sociaux, s'en est complètement retiré, le 1er janvier 1994. Or, depuis cette date, aucun HLM n'a été construit au Québec.*

Aujourd'hui, le développement de nouveaux logements sociaux se résume à un petit programme de 43 millions par année permettant le développement, à l'échelle de la province, de 1325 logements coopératifs et sans but lucratif.

Par sa manifestation, le FRAPRU a également voulu souligner, dès la rentrée parlementaire du nouveau gouvernement Bouchard, que l'urgence des problèmes de logement nécessitait une intervention gouvernementale importante. Dans son *Dossier noir sur le logement et la pauvreté* publié récemment, le FRAPRU signalait que plus d'un demi-million de ménages locataires québécois sont considérés comme mal-logés puisqu'ils consacrent plus que la norme de 30% de leur revenu au loyer. De ce nombre, 274 000 ménages engloutissent plus de la moitié de leur revenu en frais de logement, ce qui place le Québec au troisième rang des



Photo: Jules-Remi Villemaire

**Au Québec, près de 300 000 ménages dépensent plus de la moitié de leur revenu seulement pour avoir un toit.**

provinces canadiennes, derrière la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse. C'est 22,5% des ménages québécois qui se retrouvent dans cette situation, contre 21,6% à l'échelle du Canada.

### Répartition des fonds fédéraux

Après avoir mis fin au financement de nouveaux logements en 1994, Ottawa a conclu des ententes avec sept provinces et territoires, leur transférant la responsabilité des logements sociaux. Ces ententes, que le Québec n'a pas encore signées, stipulent que le fédéral leur verserait, pour la première année, le montant des transferts actuels dans le domaine du logement social, mais qu'ensuite ceux-ci diminueraient annuellement pour s'éteindre dans trente ans.

"Le Québec est victime d'une injustice dans la répartition des fonds fédéraux au



logement social, c'est pourquoi la province n'a pas encore ratifié l'entente. Nous comptons 29% des ménages qui ont besoin d'un logement correspondant à leur revenu et nous ne recevons annuellement que 19% des transferts fédéraux dans le domaine du logement social. Nous demandons la part qui nous revient de droit", relate Lucie Poirier du FRAPRU.

## Accès logis

Le désengagement de l'État a d'autres effets pervers qui se répercutent, notamment, sur le programme «Accès logis» dont l'objectif est de fournir un logement aux gens à faible revenu. Sur dix unités de logement, quatre loyers sont fixés à 25% des revenus du ménage et les autres sont fixés à la discrétion du locateur. Le hic, c'est que l'insuffisance des subventions de l'État fait en sorte que les prix de ces loyers sont plus élevés, donc moins accessibles aux personnes plus démunies. «Comme l'État s'est désengagé, l'hypothèque est plus lourde à supporter et les locateurs n'ont pas le choix de demander des prix qui approchent ceux du marché privé. Il y a donc moins de pauvres qui peuvent avoir accès à ces logements», déplore Lucie Poirier.



La construction d'habitations sociales de qualité (certains édifices ont même remporté des prix d'architecture) peut également jouer un rôle important dans la revitalisation des quartiers plus anciens.

De plus, pour recevoir l'aide de l'État, aussi minime soit-elle, il faut que la municipalité accepte d'investir le tiers de la subvention, ce que plusieurs refusent. «Si les élus d'une municipalité ne veulent pas reconnaître l'existence de ce problème, comme c'est le cas avec Mme Boucher à St-Foy, il devient difficile de les convaincre de délier les cordons de leur bourse», toujours selon Mme Boucher. La réalisation d'unités de logement social repose donc seulement sur la bonne volonté des politiciens et c'est un pilier plutôt fragile...

## L'allocation au logement Une autre forme d'aide à développer

Environ 165 000 ménages bénéficient du Programme allocation-logement, une aide financière directe offerte par le gouvernement québécois, pour aider les personnes seules ou les familles à payer leur loyer. C'est la forme d'aide au logement la plus répandue, outre le Remboursement d'impôts fonciers (RIF).

Le gouvernement du Québec estimait, dans son Plan d'action en habitation publié en 1997, que ce programme constitue une solution intéressante: «Parmi les mesures connues, les allocations-logement constituent une aide appréciable pour les ménages ayant des besoins de logement. Elles offrent une somme d'appoint pour assumer les coûts trop élevés de leur logement ou pour leur permettre de vivre dans un logement de meilleure qualité. Moins coûteuses que les programmes de type HLM, les allocations permettent d'aider un nombre beaucoup plus grand de ménages dans le besoin.» La formule permet également de combler les logements vacants plutôt que d'en construire de nouveaux.

Selon le FRAPRU, en l'absence d'une véritable politique du revenu, l'allocation-logement offre une aide indispensable, mais trop minime, aux ménages mal logés puisque le montant maximal pouvant être reçu en allocation-logement est de 80\$ par mois. L'organisme croit qu'actuellement les bénéficiaires restent condamnés à payer un pourcentage exagéré de leur revenu en loyer. Selon le FRAPRU, une mère chef de famille monoparentale qui travaille 35 heures par semaine, au salaire minimum, doit déboursier un minimum de 38% de ses revenus en loyer et ce, même en touchant une allocation-logement.

## Trois principaux types de logement social

Ce sont des logements qui appartiennent à la collectivité et non à des intérêts privés. Ils sont sans but lucratif. On ne peut tirer aucun profit ni de leur location ni de leur vente. Ils sont directement subventionnés par l'État qui y exerce une certaine réglementation.

Il existe trois formes de logement social. La plus connue est celle des habitations à loyer modique (HLM). Elles appartiennent au gouvernement du Québec et sont gérées par des offices municipaux d'habitation (OMH).

Les coopératives d'habitation, pour leur part, sont gérées par leurs membres.

Les membres sont individuellement locataires et collectivement propriétaires de la coopérative.

Quant aux OSBL d'habitation, ils sont administrés, comme leur nom l'indique, par des organismes sans but lucratif (OSBL) composés d'un regroupement de gens du milieu (intervenants, citoyens et citoyennes, communautés religieuses, groupes parrains, etc.) avec la participation des locataires. La plupart des OSBL offrent, en plus de l'habitation, certains services plus ou moins élaborés, allant de la simple salle communautaire animée jusqu'au soutien professionnel pour une clientèle spécifique.

# L'itinérance et le logement Moi vouloir toit

(Cathy Bazinet) Intimement liés, les problèmes de pauvreté et de logement ne pourront être résolus tant que les gouvernements ne reconnaîtront pas l'ampleur et la gravité du phénomène.

En effet, l'accès à un logement est un élément central de la problématique de l'itinérance, tant en terme de cause que de solution. Les personnes qui sont dans la rue s'y retrouvent pour un ensemble de raisons dont plusieurs concernent la difficulté de trouver un toit.

Les sans-abri sont souvent trop pauvres pour payer un logement sur le marché privé, ils peuvent être victimes de discrimination en raison de leur apparence ou de leur condition sociale et ne pas accéder à un logement même s'il est vacant.

De plus, la rareté des logements sociaux qui leur sont destinés constitue un autre facteur qui rend leur démarches de réinsertion plus ardue. En effet, un infime pourcentage des budgets gouvernementaux sont destinés au soutien de ce type de logements spécialisés dans le maintien en résidence de clientèles plus marginalisées.

Car bien souvent, d'autres problématiques se conjuguent à la difficulté de trouver un logement: désorganisation des individus, absence de ressources suffisantes entourant la désinstitutionnalisation, etc. Ces situations font que les individus ont souvent besoin d'un minimum d'encadrement là où ils habitent.

Logement social destiné à une clientèle spécifique  
La Villa Expres pour toi, une Villa expres pour qui?

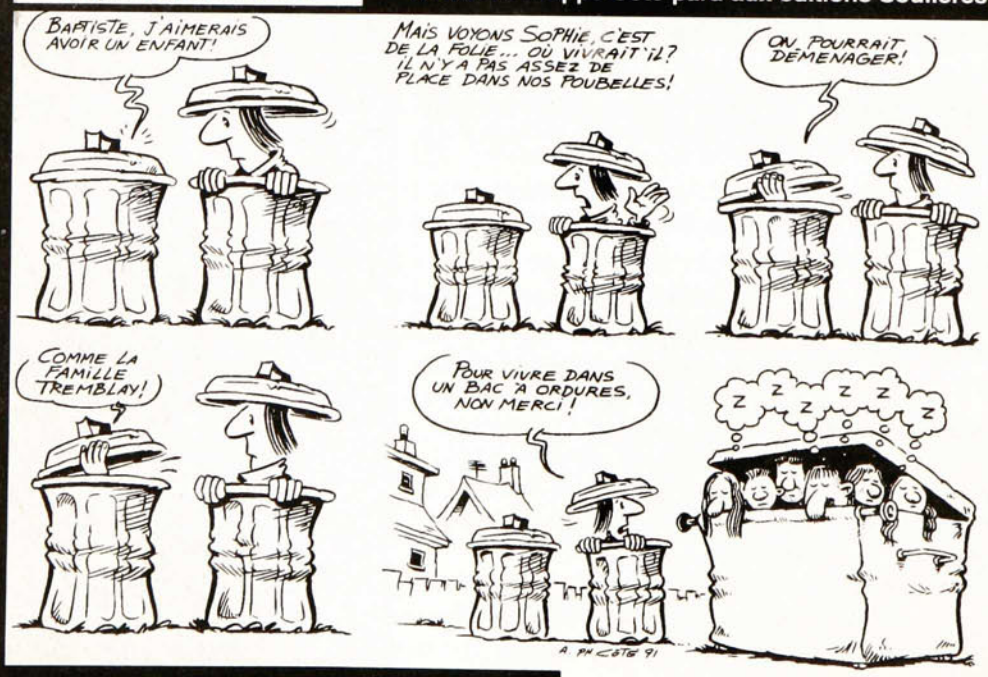


Cette résidence pour itinérants est le lieu d'une controverse: Quel est le support communautaire qu'un locateur doit offrir aux personnes en difficulté?

Cathy Bazinet

Baptiste le clochard

d'André-Philippe Côté paru aux éditions Soulières



Il ne faut pas croire que la vie est nécessairement plus facile dans les logements sociaux parce qu'on a un loyer moins cher. Le mois dernier, s'amorçait un débat juridique qui risque de créer un précédent dans l'administration des logements sociaux gérés par les OSBL. Villa Expres pour toi, qui gèrent des logements sociaux destinés aux personnes vivant ou ayant vécu l'itinérance, portait en appel, à la Cour du Québec, un jugement de la Régie des logements qui rejetait leur demande d'éviction d'un locataire en vertu de leurs règlements internes.



Richard Tardif a vécu dans la rue pendant vingt ans. En 1990, il se raccrochait à la vie en accédant à un logement à la Villa Exprès pour toi. La stabilité résidentielle lui a permis de terminer son secondaire V, de se trouver du travail, de diminuer sa consommation d'alcool, bref de reprendre en main sa destinée. Mais depuis quelques mois, une épée de Damoclès pend au-dessus de sa tête: il pourrait perdre cette place chèrement acquise car le conseil d'administration de la Villa estime qu'il n'a pas respecté les règlements d'immeuble et que son comportement est nuisible pour l'ensemble des locataires.

## Règlements d'immeuble versus Régie du logement

En avril 1998, Richard Tardif a eu maille à partir avec un autre locataire de la Villa. Une dispute a éclaté, alors que tous deux avaient bu; il y aurait eu bousculade et un locataire a fait appel aux policiers. M.Tardif a fait amende honorable, il s'est réconcilié avec le locataire en question et les chefs d'accusation sont tombés. Or, pour la Villa, ce n'était pas suffisant. On lui reproche d'avoir con-

trevenu aux règlements d'immeuble, qu'il a accepté avec son bail, qui proscrivent la violence et la consommation d'alcool. La cause a été présentée à la Régie du logement qui a rejeté la demande de résiliation du bail parce, selon son jugement, s'il est vrai que les locataires n'avaient pas respecté les règlements, la responsabilité de la dispute n'incombait pas seulement à Richard Tardif.

Le conseil d'administration de la Villa s'entête toutefois à vouloir évincer Richard Tardif, donnant ainsi la primauté aux règlements d'immeuble et non à ceux de la Régie du logement.

Visiblement troublé par la tournure des événements, le principal intéressé s'interroge: «Pourquoi ne pas s'en être tenu à la décision de la Régie? J'ai perdu mon emploi à cause des démêlés judiciaires et j'ai fait une dépression parce que j'étais à bout de nerfs. J'ai arrêté de consommer depuis le 31 janvier. Je demande juste qu'on me donne une chance, je vais prouver que je vauX quelque chose», de dire M.

Tardif.

## Itinérance versus Villa

Richard n'est pas seul dans sa bataille et bénéficie du soutien actif du comité de locataires de la Villa qui estime que l'administration a fait de lui un bouc émissaire et dénonce son acharnement à vouloir l'évincer de son logement. Plusieurs organismes qui œuvrent auprès des itinérants ont aussi apporté leur appui, dont le Centre DollardCormier qui a mandaté un organisateur communautaire, François Thivierge, pour les aider dans leurs démarches: «Tardif avait déjà signalé à l'administration que le locataire, avec qui il a eu une altercation, était désagréable. Mais elle n'a rien

fait. Quand des personnes font une rechute et qu'elles consomment, l'administration s'obstine. Mais les deux locataires ont réglé leur problème, ils se parlent encore. Le cheminement de M.Tardif est exceptionnel et quand il y a des gens qui ne connaissent pas son parcours et qui font leur cause sur son dos, c'est inacceptable».

Marc Cantin, l'avocat mandaté

par la corporation et président du conseil d'administration, ne l'entend pas ainsi: «Les locataires viennent nous voir pour nous dire, c'est bien, on a réglé ça entre nous. Mais dans certains cas, ça peut être pertinent pour le locataire de poursuivre. Il ne faut pas oublier qu'on a une responsabilité vis-à-vis de l'ensemble des locataires. Dans les faits, il y a eu intervention de la police et une plainte au criminel. C'est relativement sérieux et c'est pour cette raison que les poursuites ont continué.»

Toutefois, le véritable nœud du problème, c'est la légalité des règlements d'immeuble qui définissent le mode de fonctionnement de l'établissement. «À la lecture du jugement et selon mon opinion de juriste, je crois qu'il est mal fondé. Ce jugement pose un problème d'interprétation de la loi, car il n'y aura plus de possibilité d'intervenir dans l'avenir: aussitôt qu'il y aurait une altercation, il faudrait poursuivre tous les locataires. Comme c'est un élément de droit nouveau, il est probable que le cas de M. Tardif devienne une jurisprudence: il a signé des



*Manifestement, les deux locataires ont réglé leur problème. Pourquoi l'administration de la villa s'acharne-t-elle à vouloir expulser Richard Tardif?*

## Le concours du logement «catégorie C»

Le programme qui finance les logements sociaux au Québec, Accès logis, comporte trois catégories. La «catégorie C», dont fait partie Villa Exprès pour toi, désigne les établissements qui reçoivent une aide gouvernementale parce qu'ils sont destinés à une clientèle spécifique (handicapés, femmes chefs de familles monoparentales, itinérants). Un logement est attribué dans cette catégorie de résidence selon un système de pointage. Trente-cinq points sont laissés à la discrétion du locateur. Dans le cas de la Villa, ils sont répartis de la façon suivante:

-La personne qui s'est abstenue de consommer, antérieurement à son examen de sélection, obtiendra 1 point par mois, jusqu'à un maximum de 10 points;

-La personne qui signe un engagement à cesser toute consommation se verra accorder 12 points;

-La personne qui s'est engagée dans une démarche de réinsertion sociale (thérapie, bénévolat, etc.) obtiendra 8 points, selon la valeur et la durée de la démarche;

-Sur les critères sociaux, psychosociaux et de santé, si la personne souffre d'alcoolisme (5 points); si elle souffre de toxicomanie ou de polytoxicomanie (5 points).

Plus vous avez de points, plus vous avez de chances de «gagner» un logement social.





## DISPARITION DU FONDS D'ADAPTATION DE LA MAIN-D'OEUVRE?

SERGE LAREAULT

RÉDACTEUR EN CHEF

Le Fonds d'adaptation de la main-d'oeuvre (FAMO), c'est ce qui a permis de créer le journal que vous avez entre les mains. Sans cette subvention du gouvernement du Québec, L'itinéraire n'aurait pu offrir la formation aux gens de la rue.

En 1994, lorsque l'organisme a décidé de vendre son journal et d'en faire un véritable journal-école, peu de gens comprenaient le sens de cette initiative. Les gouvernements ne voulaient pas subventionner le type de formation que nous désirions offrir à notre clientèle, c'est-à-dire adaptée à la condition de vie des itinérants et aux situations diverses qu'ils pouvaient vivre. Les enveloppes budgétaires étaient réservées aux organismes qui offraient de la formation de type traditionnel, tels des cours de formation professionnelle de 20, 30 ou 44 semaines. Au départ, seule la CDEC Plateau-Mont-Royal/Centre-Sud, par le biais du FAMO, a cru en la pertinence de ce que nous voulions créer.

Nos participants, qui se situent en général à l'étape de préemployabilité cause de leur condition de vie, ont de la difficulté à s'adapter aux structures de formation. Un cadre rigide ne permet pas aux gens très défavorisés de réussir leurs cours. Ils vivent rapidement l'échec et lorsque la rechute, la dépression ou une autre problématique intervient, la personne s'absente de la formation et elle n'a plus le loisir de poursuivre son apprentissage. De plus, le système d'aide sociale étant ce qu'il est devenu, un processus de mesures punitives s'enclenche, allant de l'impossibilité de suivre d'autres formations à la coupure du chèque.

La formation était donc pratiquement impossible à atteindre pour cette population et c'est pourquoi L'itinéraire a créé une structure ouverte et souple pour elle. La personne qui s'absente de notre formation a toujours le loisir de reprendre là où elle a laissé, soit en revenant à l'atelier suivant, ou en bénéficiant d'une formation individuelle de la part de nos professionnels, selon la nature de la formation qui reste à recevoir.



*Le FAMO est l'une des rares subventions qui nous permet d'offrir de la formation professionnelle aux plus démunis par des projets novateurs, issus du milieu populaire.*

### Formation populaire

Depuis près de dix ans, le FAMO a permis de former des centaines de personnes du Plateau Mont-Royal et du quartier Centre-Sud. C'est l'une des très rares enveloppes budgétaires qui permet aux groupes populaires d'offrir des cours de formation professionnelle adaptés aux besoins des gens démunis.

Ainsi, des personnes qui avaient perdu tout espoir de retourner sur le marché du travail ou à l'école ont pu suivre des cours d'informatique, de travail de bureau, de cuisine, etc. Le FAMO permet chaque année à plus de 25 groupes populaires comme L'itinéraire d'innover et de créer des cours dans une ambiance propice à l'épanouissement de personnes appauvries et souvent dévalorisées par les nombreux échecs.

### Couper ce qui fonctionne

Chaque année, nous devons revendiquer le maintien de cette subvention essentielle. Pour trouver l'argent nécessaire à ses promesses en matière d'employabilité, le gouvernement s'apprête à saborder le FAMO.

Nous sommes en attente de sa décision. Nous avons dû cesser d'offrir des cours de formation à nos participants et un petit groupe de personnes démunies, qui suivent des cours de traitement de texte dans la salle de rédaction de L'itinéraire après les heures de bureau, ont décidé de se cotiser pour suivre un volet plus avancé de cette formation. Devant l'enthousiasme des participants et leur intérêt à poursuivre le cours malgré leur manque d'argent évident, la formatrice a accepté de leur donner ce dernier atelier pour presque rien!

Des leçons de courage et de solidarité, c'est ce que le FAMO, cette formation en milieu populaire, nous enseigne depuis des années. Il est incroyable que le gouvernement poursuive ainsi ses coupures chez les plus défavorisés. Qui formera maintenant ses personnes qui en ont tant besoin?

### Besoin de votre soutien

Si vous désirez apporter votre soutien à L'itinéraire et aux organismes de formation populaire qui devront cesser leurs activités si le FAMO disparaît, nous vous invitons à nous adresser une lettre d'appui que nous ferons parvenir aux élus concernés. Merci d'avance!

Envoyez vos lettres à l'attention de Serge Lareault, L'itinéraire, 1907, rue Amherst, Montréal (Qc) H2L 3L7, partélocopieur (514) 597-1544 ou courriel (itineraire@videotron.ca).

Une organisation vouée à notre scène et à notre communauté.

SHARP Montréal a besoin de votre aide dans la lutte contre le racisme organisé.

#### INFORMEZ NOUS!

- (514) 851-1205
- sharpmtl@hotmail.com
- C.P. 491 Mt. Pq. Canada H2L 4K4



# Le MacRue QUAND ON N'A PAS DE QUOI BOUFFER



**C**rève-t-on de faim dans la rue? Est-il possible de se nourrir comme du monde si l'on fréquente les refuges, les centres et autres soupes populaires de Montréal? Qu'est-ce qu'on y mange? Que trouve-t-on dans les poubelles au centre-ville et autour? Des gens de la rue nous en ont parlé, entre deux bouchées.

## De tout dans les poubelles

La faim est l'obsession constante des itinérants et des pauvres. Encore plus de ceux et celles qui vivent dans la rue, jour et nuit. Quand ils mangent, ils pensent surtout au repas qui va suivre. Mais quand? Ils planifient à court terme. Rarement semaine après semaine. Ils n'ont pas le temps d'allumer les bougies avant de manger. Ça presse trop. On dirait qu'ils ont

peur de se faire prendre en flagrant délit de manger à leur faim.

Philippe et Glen, dans la trentaine, font les poubelles du centre-ville, à l'heure des repas, le meilleur moment pour trouver du «frais». Rencontrés en face du Centre Eaton, sur les marches de la cathédrale anglicane, ils étaient fiers de leur cellulaire, qu'ils venaient de trouver, entre deux *big macs*. Il y avait même la batterie. Ils avaient aussi récupéré une boîte de baume pour les lèvres et autres produits pharmaceutiques.

«On couche pas loin d'ici boul. René-Lévesque, dans un container. On fait les poubelles à tous les jours. C'est bon ce qu'on y trouve à manger, du poulet, des frites, qui n'ont pas été touchés. Imagine ce que tu veux, tu le trouves. Des lunchs souvent encore tout neufs. De quoi boire aussi. Une fois, une bouteille de whisky pleine. Moi, dit Glen - Philippe ne parle pas, lui, il tient le sac - je trouve qu'on mange souvent mieux dans la rue qu'ailleurs. Je connais des places pour manger en masse. Si je veux, je peux prendre six repas par jour. De huit heures du matin à minuit, tu peux manger à toutes les heures si tu connais les places.»

## La soupe populaire

Les meilleurs endroits pour manger «gratis», selon le duo? «La Old Brewery Mission. Les repas sont toujours chauds. Mais couchez pas là, c'est un zoo, selon Glen. Il y en a qui piquent des crises toute la nuit, c'est l'enfer dans les dortoirs. Manger dans les soupes populaires, c'est souvent dégueulasse. Ça manque d'hygiène.» Avant, on faisait les containers derrière les restaurants. Mais maintenant, les propriétaires les ont barrés. Trop de monde fouillait dedans.

D'autres aussi hésitent avant de prendre le chemin des refuges et des soupes populaires quotidiennement. Ils n'aiment pas y retrouver cette atmosphère de réfectoire de pensionnats surveillés.

L'un d'eux, Denis, 28 ans, quête devant la Banque Royale, angle Mont-Royal et St-Laurent. «Je suis un outsider, l'un des 200 itinérants non recensés... qu'ils disent. J'aime pas la *crowd* qui se trouve dans ces places-là. Je suis assez déprimé d'avance pour ne pas m'en mettre plus sur le dos. À part ça, les portions

sont trop petites dans les soupes populaires. L'hiver, quand tu passes la journée dehors, t'as faim en crisse. Je mange des pizzas pis des hot dogs plus souvent qu'à mon tour. Je couche chez un chum sur le plancher. Quand j'ai de l'argent, je m'achète un gros steak et pis je me paye la traite. Je mange quand j'ai faim. Je me débrouille.»

Certains rejettent les refuges par principe ou à cause de préjugés tenaces. Michel, 35 ans, quête déjà à huit heures du matin en face de la caisse populaire Berri. Rien ne le ferait manger dans les refuges ou les soupes par principe. «J'ai du BS, je peux donc m'arranger si je ramasse un peu d'argent dans la rue. Des places comme Bonneau reçoivent de la très bonne nourriture comme du steak et elles la refilent à des communautés religieuses au lieu de la donner aux sans-abri, croit-il. Nous, ils nous donnent les restes. Ça m'écoeure et c'est par principe que je les boycotte.»

Photos: Jean-François Gascon



D'autres, par contre, en profitent. Surtout quand c'est jour de fête.

### La Saint Valentin : doggy bags

Parfois, dans les refuges, c'est le jack pot. De la bonne bouffe à volonté pour tout le monde. Possibilité de doggy bags. C'est le cas durant le temps des fêtes ou, comme l'autre jour, au dîner de la Saint-Valentin de l'Accueil Bonneau. L'information circule rapidement chez les itinérants quand il y a un repas spécial. On l'affiche dans les refuges, en évidence, avec le nom de l'organisme donateur. Les clients qui ont faim viennent de partout. Que ce soit à la Maison du Père, ou chez Pops, ou encore à la Old Brewery Mission, la foule de gens affamés accourt. On fait des réserves pour les jours creux.

## Café sur la rue en spectacle!



En mars dernier, le poète Pierrot-Léger et ses amis, tous artistes

les uns plus que les autres, ont présenté une soirée hors du commun. Régulièrement, conférenciers et artistes se retrouvent au Café sur la rue, le temps d'une petite rencontre amicale, d'un vidéo, film, discussion, etc. Venez nous voir!

**VOUS VOULEZ AIDER LES GENS DE LA RUE AUTREMENT QU'EN LEUR DONNANT DIRECTEMENT DE L'ARGENT?**

**OFFREZ AUX PLUS DÉMUNIS DES CARTES REPAS POUR SEULEMENT**

**2,25\$ CHACUNE**

Offrez leur une carte-repas au Café sur la rue. Ils pourront bénéficier d'un bon repas et seront reçus dans une ambiance cordiale par les membres de L'itinéraire. Vous leur donnerez peut-être la chance de se faire de nouveaux amis et de recevoir une aide de la part de gens qui ont vécu la même situation qu'eux.

### BON DE COMMANDE POUR CARTE REPAS

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél.: (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Je désire recevoir  
nombre de cartes: \_\_\_\_\_ X 2,25\$ chacune  
Total: \_\_\_\_\_ \$

Signature: \_\_\_\_\_

Veillez joindre votre chèque à l'ordre du  
**Groupe communautaire L'itinéraire,**  
et postez à l'adresse suivante:  
1907, rue Amherst, Mtl (Qué.) H2L 3L7

Aussi en vente au  
**Café sur la rue, 1104, rue Ontario Est, Tél.:597-0238, poste 32**



Ce dimanche midi-là, plus de 800 personnes ont mangé à l'Accueil. Ils se relayaient aux 88 places de la nouvelle cafétéria de Bonneau. Depuis 5-6 ans, toujours à la Saint-Valentin, le groupe de retraités de Bell Canada paye le repas et vient servir aux tables comme bénévoles. Lise Bruyère, la responsable, nous décline le menu spécial. «C'est un ragoût à la dinde avec salade et un dessert au chocolat. En plus, ils peuvent en prendre plus d'une fois et partent avec boisson gazeuse barre de chocolat, chips et pommes. C'est une occasion pour nous de nous revoir et on fait du bien à ces gens-là.»

Une étudiante bénévole, Carole, qui en est à sa première visite à l'Accueil, me fait son commentaire spontané quand je circule à travers les tables pour recueillir des témoignages. «Ils ont vraiment faim. C'est impressionnant. Ils ne parlent pas beaucoup entre eux. Ils sont pressés. Il y a beaucoup de jeunes aussi. Ils disent merci. Ils ont de la tristesse dans les yeux.»

## La marche de la faim

«On oublie le chapelet pis la messe de 9 heures quand on mange, admet Claude Gauthier. C'est un bon repas. Mais malheureusement, je peux pas venir ici deux fois par jour, je reste trop loin, rue Frontenac près de Sainte-Catherine. Je voyage à pied. Quand je pars d'ici et que j'arrive chez moi, j'ai encore aussi faim. Je viens ici depuis six ans. Parfois je vais à la Old Brewery. Si j'avais su qu'on pouvait faire des réserves aujourd'hui, j'aurais apporté un sac plus grand.»

Sylvie aussi trouve que la bouffe est extra, ce dimanche-là. «C'est très bon aujourd'hui, mais en général, c'est meilleur à l'Accueil depuis que ça a sauté. C'est rare que je fréquente les soupes populaires. Je quête au centre-ville et quand j'ai de l'argent, je me paye une bouffe. Aujourd'hui, j'en ramasse pour les



autres. Tu me vois faire. Je change de table et j'en redemande une autre portion pour en mettre dans mon sac. Quand j'ai pas de bouffe chez nous, je viens ici vers la fin du mois surtout. Mal prise, je rentre dans un restaurant et je demande à manger. Chez nous, je passe ma vie entre le frigidaire à moitié vide et la télé.»

Ce dimanche de la Saint-Valentin, la file d'itinérants s'étendait assez loin rue de la Commune et s'agglutinait dans le portique de l'Accueil. Le portier nous signale qu'après le 10 du mois, on sert 375 repas par jour. Les personnes qui ont faim sont de plus en plus nombreuses là et ailleurs.

## Le feu roulant de la Old Brewery Mission

À la Old Brewery Mission, le directeur des opérations, Claudio Iadeluca nous fournit des chiffres encore plus impressionnants. «À partir du milieu du mois, on sert 1200 repas par jour. Environ 230 personnes logent ici et mangent deux fois par jour. On y fait travailler 13 employés à la cuisine. C'est un feu roulant continu.»

Étant donné la quantité de repas à servir, les choses doivent donc se faire vite et dans l'ordre. Les bénévoles sont habitués. Ils se suivent en file indienne, font entrer des dizaines de gars dans la salle à manger et servent tout le monde en quelques minutes, se passant les plats au-dessus des têtes. Aussitôt le tout avalé, les «convives» ressortent, les bénévoles débarrassent tout pour la prochaine tablée... dix minutes plus tard.

Certains itinérants se plaignent de ce régime qu'ils considèrent quelque peu militaire. Le matin, le déjeûner des pensionnaires se déroule entre 6 heures 30 et 7 heures. Là, les places sont réduites à 112. «On vide les dortoirs rapidement, de 10 à 15 minutes. Le souper a lieu entre 17 heures et 17 heures 45. En fait, il faut vider son assiette en 10 minutes. Pas tellement le temps d'entretenir une conversation avec son voisin ou encore d'y prévoir un repas d'affaires. Certains itinérants trouvent très rapide.

Mais un détail d'importance à signaler, à la Old Brewery Mission, les repas sont chauds la plupart du temps et on en sert durant la fin de semaine. Ailleurs, faute de bénévoles, on mange des sandwiches (fromage ou balloney) les samedi et dimanche. C'est curieux, alors que le «vrai monde» prend le temps de mieux manger le week end, la plupart des refuges et des soupes populaires font relâche. Les estomacs des sans abri et des pauvres aussi malgré eux!...

LA RICHESSE EST LE FRUIT  
DES EFFORTS DE LA MAJORITÉ

**LA RICHESSE,  
ÇA SE PARTAGE!**

Confédération des syndicats nationaux  
1601, av. De Lorimier, Montréal, H2K 4M5  
Tél. : 1 800 947-6177



# Les primes d'assurance risquent d'augmenter

## LES POMPIERS ARRIVERAIENT MOINS RAPIDEMENT SUR LES LIEUX D'INCENDIE

SERGE BERGERON

*Les résultats d'une étude de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) dévoile que le temps de réponse aux alertes est plus lent qu'auparavant, une situation qui devrait amener les Montréalais assurés à mettre de l'argent de côté pour défrayer la hausse de leurs primes. Mais selon les plus récentes statistiques de l'Association des pompiers de Montréal, la moitié des résidents de l'Île ne sont pas assurés. Ils ont donc plus à craindre de la «lenteur» de notre service de protection contre les incendies!*

Dans les quartiers où les maisons sont plus vieilles et la population plus pauvre (Hochelaga-Maisonneuve, Centre-Sud, Centre-Ville et Plateau Mont-Royal), c'est en moyenne 70% des foyers qui n'ont aucune couverture en cas d'incendie. Selon Jean Henrichon, vice-président de l'Association des pompiers de Montréal, les raisons en sont fort simples: «Montréal est l'une des plus vieilles villes d'Amérique du Nord et son bâti est vieux, particulièrement les quartiers où on retrouve beaucoup de *niques à feu*». Ce qui implique des primes d'assurance plus élevées.

En effet, selon une étude récente du Groupement technique des assureurs (GTA), chargé par le conseil municipal d'attribuer des cotes de performance à la Ville, les assurés québécois sont déjà contraints de payer des primes de 50% supérieures en moyenne à celles des assurés ontariens.

De plus, ajoute monsieur Henrichon, ce sont des zones défavorisées; les gens doivent d'abord penser à remplir leur frigo avant de penser à se payer une assurance.

### Rapides ou pas?

Dans son étude de 1996, le Service de la prévention des incendies, le SPIM, prétend que, sur le territoire, les délais sont acceptables à 91,3%; un résultat de 7% supérieur à celui révélé par une étude de 1989. Ces calculs se fondent sur des vitesses de déplacement au départ de chaque caserne à partir de 200 tests. «Ces tests, qui sont en réalité des simulations, se font dans des conditions climatiques idéales», explique M. Henrichon.

Cependant, selon l'INRS, les scores du SPIM sont examinés dans leur ensemble et ne tiennent pas du tout compte des trois catégories de risque (faible, moyen et élevé). Les «risques

faibles» concernent les bâtiments de moins de 4 étages et de 8 logements ou moins, ou encore un zonage commercial dont le terrain n'est pas construit. Par «risques moyens» on entend des édifices de 4 à 6 étages (bureaux, commerces ou appartements) ou de plus de 9 appartements, bureaux ou boutiques. Les «risques élevés» s'appliquent aux immeubles de plus de 7 étages et les usines, les garages, les cinémas, les églises, les maisons de chambres, etc. Dans le cas d'un bâtiment à risque élevé, les temps ciblés par le SPIM ne sont atteints que dans 74% des cas.



### Pompiers allumés

Les pompiers, premiers sur la ligne de feu, n'étaient donc pas d'accord avec ces données. Ils ont alors demandé à l'INRS de révérier l'étude du SPIM en lui fournissant les détails de plus de 2000 interventions réelles survenues entre septembre et novembre 1996. L'INRS a éliminé les cas extrêmes pour retenir 1300 sorties. Les résultats ont été nettement moins impressionnants, puisque, en moyenne, les temps ciblés par le SPIM n'étaient respectés que dans 78% des cas, et seulement dans 41% des cas, lors d'interventions dans des zones où les risques étaient potentiellement élevés.

À la lumière de ces chiffres, le 9 mars dernier, le conseiller municipal et représentant du RCM, Richard Théorêt, demandait à l'assemblée du conseil municipal de confier à l'INRS le mandat de réexaminer encore son étude avec de nouvelles données validées par le SPIM et d'obtenir le plus rapidement possible les conclusions de cette nouvelle étude afin d'en informer le GTA, le Bureau d'assurance du Canada ainsi que tous les intervenants dans le dossier. La motion a été rejetée à 27 voix contre 6.

### Des taxes déguisées?

Selon M. Théorêt, la Ville, par l'entremise de M. Jerry Wiener, responsable du dossier du SPIM, prétend que les chiffres fournis par les pompiers ne sont pas valides, car ils ont été portés à l'attention de l'INRS dans le cadre d'un conflit opposant les pompiers à leur employeur. «Mais cette étude existe, dit le conseiller Théorêt, et il est toujours possible que le GTA la consulte. Et puisque c'est cette année que le GTA doit attribuer ses cotes à Montréal et qu'elles ne changeront pas pendant 12 ans, les assurés courent le risque de voir leurs primes augmenter pour longtemps.» Le vice-président de l'Association des pompiers de Montréal, M. Jean Henrichon, observe même «qu'une hausse des primes d'assurance équivaldrait ni plus ni moins à une taxe déguisée», puisqu'un service public déficient se trouverait couvert par un régime privé. Pour ceux qui ne peuvent déjà pas se payer le luxe d'une assurance, la situation ne s'améliorera pas de si tôt.

CHAMBRE DES COMMUNES

**Bernard Bigras**

Député de Rosemont

2105, rue Beaubien Est  
Montréal (Québec)  
H2G 1M5  
Tél: (514) 729-5342  
Télécopieur: (514) 729-5875





## Des cercueils en carton biodégradable et aux couleurs vives LE PREMIER A ÉTÉ FABRIQUÉ AVEC DES BOÎTES DE CORN FLAKES!

«Je ne veux pas qu'un chêne soit coupé pour la fabrication de mon cercueil, d'autant plus que c'est seulement pour l'enterrer avec moi dedans», clame Mary, une vieille dame de 80 ans, qui adore les arbres et qui a tout fait pour qu'à sa mort aucun arbre ne soit coupé.

Mary Davis, de Brodick (île d'Arran, Écosse), une guérisseuse travaillant sur les vies antérieures au moyen de la régression, a magasiné pour trouver un cercueil en carton dans lequel elle pourrait être enterrée dans son jardin, liti-on dans *The Big Issue*, journal de rue d'Écosse. «J'ai vu une publicité pour un cercueil en carton à 70£ (175 \$), alors je l'ai commandé», se remémore-t-elle. Il est blanc, il a des poignées, il est solide, mais très léger. Mes amis l'ont décoré et il est très beau. Je le garde près de mon lit.»

Mme Davis a donc trouvé un moyen de conservation de la forêt en achetant son propre cercueil en carton biodégradable. Pour fêter l'événement, elle a organisé un *Coffee and Coffin party* (café/cercueil).

Mary n'a rien à voir avec la décoration de son cercueil. Elle a donné carte blanche à ses amis. «Nous nous sommes réunis et ils ont décidé de dessiner un arbre de la vie sur le couvercle. Chaque feuille de l'arbre a été dessinée par une personne différente. Certaines feuilles ont été tissées, d'autres, crochétées ou



brodées. Le tout est très beau et surtout, très coloré», dit fièrement la vieille dame.

Même si elle n'a pas besoin de la permission des autorités locales pour organiser son enterrement champêtre, Mary s'est quand même renseignée sur les conséquences légales de son geste. «C'est très simple: pouvu que je ne sois pas enterrée près d'une conduite d'eau, ça ira. Cela épargnera toutes les démarches pour les funérailles. Le fait de vouloir être enterrée dans une boîte de carton, dont même la colle est biodégradable, est un geste cohérent

envers la nature», explique-t-elle.

Ian Alcock, un fermier d'A-berdeen, avait décidé d'être enterré dans sa ferme, mais les autorités locales ne l'entendaient pas ainsi. Alcock s'est alors adressé à l'ombudsman et il a gagné sa cause. Il raconte l'embarras du conseil municipal: «Étant fermier, j'enterre mes animaux sur ma terre et je n'ai pas besoin de permission pour le faire, alors j'ai pensé que je n'en avais pas plus besoin pour enterrer ma femme ou pour être enterré dans ma ferme».

L'industrie funéraire du Royaume-Uni rapporte 480£ millions par année (1 200 \$ milliard). Le prix moyen d'un enterrement est d'environ 1 657£ (plus de 4 000 \$); celui d'une crémation de 1 000£ (2 500 \$).

Paul et Hazel Ginns fabriquent des cercueils en carton. «Nous avons commencé par découper des boîtes de Corn Flakes en nous installant sur le plancher de la cuisine, raconte Paul. Nous ne faisons pas d'argent, mais nous avons la satisfaction que nous aidons les personnes soucieuses de l'environnement». Leur maison est aussi le chantier de construction de la compagnie *Compakta Limited*. Votre cercueil de carton peut vous être livré pour la modique somme de 70£ (175 \$). Les cercueils sont testés et répondent aux normes de sécurité britanniques.

«Un de nos cercueils peut aisément supporter 250 lbs (115 kilos). Tous les matériaux sont biodégradables et la colle ne laisse aucun résidu. De plus en plus de gens fabriquent eux-mêmes leur cercueil en carton ou l'achètent à l'avance», conclut fièrement Paul.

**icum** La Joie d'apprendre  
La Passion d'enseigner  
Formation universitaire des maîtres

**L'Institut catholique de Montréal**

2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) H3T 1B6

Tél.: (514) 735-4881      Téléc.: (514) 735-2935

Courriel: [institut.cm@videotron.ca](mailto:institut.cm@videotron.ca)  
[www.pstc.reseaubec.com/institut/](http://www.pstc.reseaubec.com/institut/)



# Contamination à l'uranium

## LES HÉROS DE LA GUERRE DU GOLFE CONDAMNÉS À MORT?



**PIERRE HAMEL**

Autrefois chef de médecine nucléaire du Gouvernement américain, comptant 35 ans d'expérience en ce domaine, le Dr Asaf Durakovic avait été chargé par les autorités américaines d'examiner les vétérans de la Guerre du Golfe. Il a été congédié après avoir fait la preuve de leur contamination à l'uranium. Il a aussi été banni de la conférence tenue à Atlanta par le Centre de contrôle de la maladie. Des vétérans écossais de cette guerre remontant à 1991 et qui ont été contaminés accusent le gouvernement américain de mettre la vérité sous le boisseau, lit-on dans le journal de rue d'Écosse, *The Big Issue*.

"Cette conférence est la clé de notre destin", dit l'ancien chef de section d'un régiment écossais. Actuellement coordonnateur d'une association regroupant des vétérans et des membres de leurs familles, il estime que "si l'on ne discute pas de la question des radiations, nous serons laissés pour compte. Cela signifie que le ministère de la Défense peut aussi ignorer les faits". Deux semaines plus tôt, une étude indépendante menée conjointement par les Drs Durakovic et Harri Sharma, à l'Université Waterloo (Canada), avait découvert que 16 vétérans britanniques, recelaient dans leur urine des traces de contamination à l'uranium. Malgré l'étude, le ministère de la Défense des États-Unis refuse d'en reconnaître les conclusions.

L'édition écossaise de *The Big Issue* affirme détenir la preuve que, depuis les

premières analyses sur le sujet des maladies liées à la Guerre du Golfe, le Dr Durakovic a été victime d'un complot visant à taire ses découvertes:

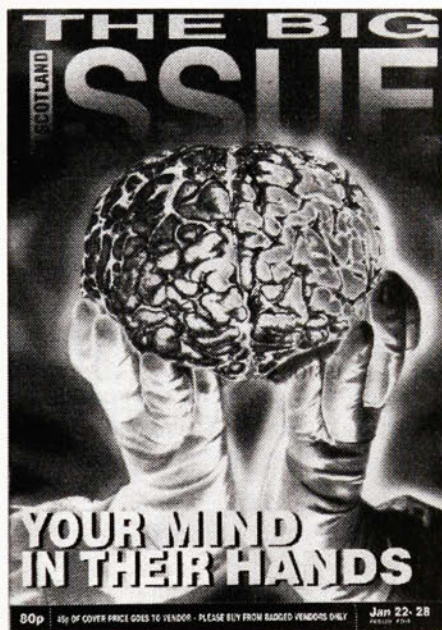
- À la suite d'un examen approfondi de 24 vétérans américains, les échantillons recueillis par le Dr Durakovic en 1991 ont prétendument été "perdus". Ces échantillons ne se retrouvent plus dans un laboratoire d'éléments chimiques radioactifs de l'armée américaine.

- Parmi ces 24 vétérans, quelques-uns ont subi un examen dans un autre laboratoire. Parmi ces derniers, tous ont eu des résultats qui démontraient la présence d'éléments radioactifs dans leur organisme. La clinique a été fermée avant que l'on puisse procéder à d'autres analyses.

- Le Dr Durakovic alors en charge de la Clinique de médecine nucléaire de la Division administrative des vétérans dans un hôpital de Washington, se serait fait dire par le Département américain de la Défense de mettre fin à ses recherches. Ayant refusé d'obtempérer, le médecin a été congédié. On devait faire part du résultat de ses recherches lors

des travaux de la conférence d'Atlanta du 28 février au 2 mars dernier.

"Nous ne pouvons inclure tous les scientifiques qui ont effectué des recherches sur la Guerre du Golfe", s'est contenté de répondre Drew Barrett, le responsable du séminaire qui, par ailleurs, nie l'existence d'un complot pour réduire le Dr Durakovic au silence.



### Grâce au journal de rue de Seattle Un club LITTÉRAIRE POUR ITINÉRANTS

**PIERRE HAMEL**

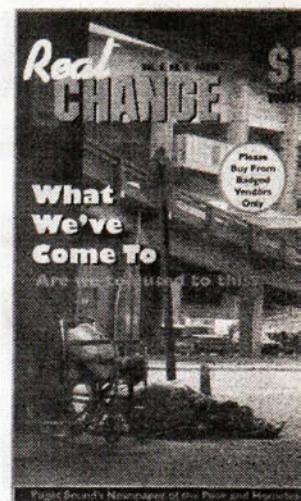
Depuis maintenant un an, StreetWrites, un club d'écrivains de la rue, a été créé grâce à un programme de réhabilitation (Real Change Empowerment Project) du journal de rue de Seattle, le Real Change.

Des ateliers hebdomadaires sont organisés par le journal, dont celui du dimanche, avec brunch gratuit, le plus en demande.

Le club a fait paraître un premier ouvrage "Bedless Bards" (Poètes à la belle étoile) et la première édition d'une revue trimestrielle "Out of the Margins" (en dehors des marges). Les écrivains de la rue ont également participé au Festival de poésie de Seattle et à "ArtsEdge" (événement dédié à l'Art dramatique).

Au début de 1999, leur participation au "Distinguished Writers Series" à Tacoma, (Washington), leur a valu non seulement un prix, mais également une ovation debout.

Le livre et la revue (1000 exemplaires) sont épuisés, mais il est possible de lire ces écrits sur le site web du Real Change (<http://www.realchangenews.org/streetwrites>).



# Vue de la rue

## IL S'EN PASSE DES CHOSSES DANS UNE BUANDERIE

REBECCA STACEY

Quand on n'est pas riche et qu'on n'a pas le moyen de se payer une Maytag, on va à la buanderie. On y voit toutes sortes de gens, de l'itinérant à Laura Cadieux, en passant par les étudiants ou les prostitués. C'est encore plus le «fun» dans un endroit aussi coloré que la Buanderie du Village. Nettement plus qu'un simple lavoir, avec ou sans service, elle est accommodante de bien des façons.

Depuis trois ans, Steven dirige le commerce situé au coin d'Amherst et de Maisonneuve. L'une des raisons d'être de la buanderie est de s'identifier au Village. «La communauté gaie voulait un commerce supplémentaire qui allait la refléter. À peu près 80% des personnes qui viennent ici sont gaies. C'est une buanderie où le monde fait son lavage comme à la maison. C'est relaxe et aisé, tant par son atmosphère que par l'espace dégagé», commente Steven, désignant l'immense vitrine.

### Laver, laver

«Il y a quelqu'un ici, de l'ouverture à la fermeture pour aider les gens, ajoute Steven. On fait aussi le lavage des clients sur demande, car il arrive souvent que ceux-ci travaillent, d'autres sont trop pressés. Environ 30% de la clientèle nous apporte son linge. Des restaurants et même des hôtels viennent faire leur lessive ici.»

La buanderie reçoit toutes sortes de clients, même des gens bien en vue comme des politiciens, des sportifs et des artistes. «La clientèle je l'apprécie beaucoup, du p'tit monsieur tout-le-monde, en passant par l'étudiant jusqu'au touriste, c'est un plaisir d'entrer travailler. Les clients prennent le temps de nous jaser, ajoute Steven, toujours en train de frotter. À tous les soirs, on fait brasser les laveuses à l'eau javellisante et les sècheuses sont essuyées».

### De la personne connue à la personne de la rue

«Si je vous disais, que des artistes du Festival Juste pour rire viennent laver ici, ainsi que des chanteurs et même des acteurs, ajoute le patron. Je me souviens d'un acteur aux cheveux roux, qui a fait un film avec Kevin Kostner. Des séquences de films ont été tournées ici-même à la buanderie. L'an passé, en juillet, on y a tourné une séquence d'un film sur deux gais qui se rencontrent dans une buanderie et qui développent une relation ici».

L'itinérance telle qu'on la constate si bien partout m'a

amené à demander si des sans-abri venaient à la buanderie. «Bien sûr et je n'ai rien contre ces personnes même que je n'ai pas de problèmes avec elles. Justement, il y a cette dame que j'aperçois souvent dans la rue, elle porte toujours deux gros sacs sur ses épaules et bien elle vient laver ici. Toujours polie, elle se place dans un coin, achète son savon et fait sa p'tite affaire bien tranquille. En fait c'est ma clientèle la plus sociable. Bien sûr, il m'en arrive qui sont en état d'ébriété ou qui propagent des odeurs insoutenables. Je les invite gentiment à quitter la buanderie», termine Steven.

### Tant d'usagers, tant d'anecdotes

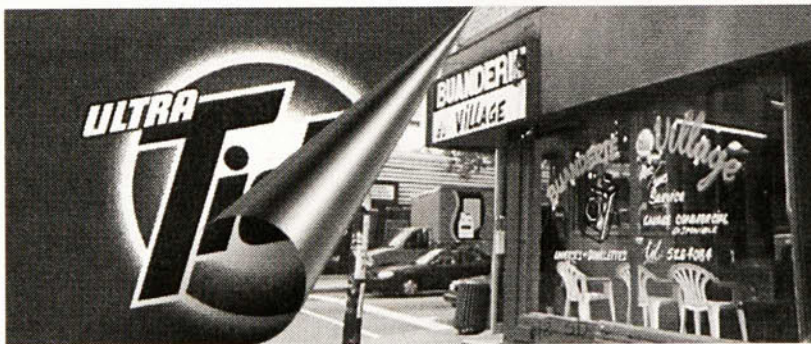
Des événements comiques se produisent à tous les jours, surtout pour Steven qui en est directement le témoin. «Une personne peut se tromper de sècheuse et amener le linge d'une autre. J'ai vu des personnes se déshabiller jusqu'à leurs "bobettes", pour laver les seuls vêtements qu'elles portaient. Je n'oublierai jamais ce client qui, à son arrivée, au lieu de se dévêtir sur place, s'était dirigé vers les toilettes pour en ressortir vêtu d'un espèce d'imperméable brillant. Il a été facile de me rendre compte que l'homme était nu sous son imper afin de laver ses sous-vêtements.»

«Il y a eu aussi cette scène où un homme a lavé ses vêtements sans vérifier si un morceau de linge d'une personne précédente était resté dans une laveuse avant d'y déposer le sien. Une fois la brassée terminée, l'homme sort les vêtements en voyant bien qu'il y pend aux bouts de ses doigts, une brassière de femme. "Ceci ne m'appartient pas, je ne sais pas ce que ça fait là", m'a-t-il dit, gêné et mal à l'aise.»

Des gens se trompent et mettent linge et savon dans une sècheuse, d'autres partent la laveuse en oubliant de déposer leur linge, etc.

Chaque client laisse un peu de lui-même à la buanderie. «Si je vous disais qu'environ aux six mois, j'installe une boîte pleine de vêtements variés, qui ont été oubliés dans les machines ou sur les tables, afin de les offrir aux clients présents.»

«Enfin, sans vantardise, je me vois comme une attraction (à découvert derrière la grande vitrine avant) pour les passants (y compris d'ex-flammes amoureuses) à me saluer, me regarder et me parler "en signes" à travers la vitre pendant des heures. Assez que je me sens comme un animal en cage parfois. Par chance, que je ne suis pas vilain. Au contraire je suis très patient et doux, je ne mord pas », termine Steven de son grand sourire aux dents si blanches qu'on se demande s'il les brosse avec le Tide Javelisant...



## Recherche de bénévoles SERVICE DE PREMIER RÉPONDANT

Un Service de premier répondant en urgence médicale du Village va être créé dans le secteur du quartier Centre-Sud dans le but de patrouiller les rues du Village, les bars et les commerces afin d'améliorer la qualité de vie des résidents. Un service de premier répondant peut aider médicalement les gens victimes de malaises ou en situation d'urgence dans les lieux publics. Les patrouilleurs ont une formation de premier répondant, soit 45 heures de cours de soins médicaux élémentaires données par la Régie régionale de la santé.

Ce nouvel organisme sans but lucratif est à la recherche de bénévoles qui désirent s'impliquer dans le service de premier répondant. Les personnes doivent avoir leur carte de qualification ou être intéressées à suivre la formation (à leurs frais). Prière de communiquer avec M. Stéphane Bolduc, téléavertisseur: (514) 960-9822, ou d'envoyer votre cv par télécopieur au (514) 524-2952.

### L'HOMOSEXUALITÉ SANS PRÉJUGÉS



### ELLES S'AIMENT AU GRAND JOUR

Le mois dernier, Gai écoute, publiait une affiche présentant l'amour au féminin, une réalité encore généralement vécue dans l'ombre. France Castel, Françoise David, Geneviève Paris et Louise Roy se sont jointes à l'organisme pour souligner l'apport des lesbiennes à Gai écoute. L'organisme veut témoigner ainsi aux personnes qui appellent qu'elles seront écoutées et respectées dans toutes leurs dimensions auprès de son service d'écoute et de référence gratuit, confidentiel et anonyme. Pour Gai écoute, les femmes doivent s'exprimer, cesser d'avoir peur de s'aimer au grand jour et se sentir respectées et appuyées par les bénévoles et les membres de la communauté.



Centre d'écoute téléphonique et de renseignements des gays et lesbiennes du Québec

Grand Montréal  
514-866-0103

Ailleurs au Québec  
1-888-505-1010

## JEAN COUTU

**Daniel Dubois**  
Gérant administrateur

501, rue Mont-Royal Est  
Montréal (Québec) H2J 1W6

Tél.: 521-3481  
Fax: 521-1660



## UN PRESSE CAFE AUX COULEURS du Village

Cathy BAZINET

Depuis le 25 décembre 1998, la rue Sainte-Catherine peut s'enorgueillir d'un nouveau commerce florissant qui attire une clientèle branchée aux goûts raffinés. Le Presse Café, situé près du métro Beaudry, offre des petits plats originaux pour satisfaire tous les appétits. Dans une ambiance décontractée, le café propose un excellent bar à salades, paninis, pâtisseries, viennoiseries, soupes, repas chauds, sans oublier le petit déjeuner. «Nous avons voulu créer une atmosphère particulière, explique Daniel Lacroix, copropriétaire. Nous voulons que les gens se sentent chez eux, qu'ils puissent relaxer. La musique fait partie intégrante de cette ambiance et nous l'adaptions en fonction de la clientèle. Il y a même des gens qui apportent leurs disques compacts qu'on n'hésite pas à faire jouer, si la musique est appropriée». Le Presse Café offre aussi un décor unique en son genre où se côtoient des banquettes aux motifs léopards et tigrés. «Le décor est vraiment original, on a même fait faire les lampes par un designer. La prochaine étape, c'est la construction d'une terrasse pour l'été, inaccessible de l'extérieur, donc réservée aux clients. Nous sommes toujours en pourparlers avec la Ville de Montréal et le service de gestion des parcs, mais nous bénéficions de l'appui de la chambre de commerce gaie qui aimerait bien y installer un kiosque d'information touristique.» Un petit détour au 1263, rue Sainte-Catherine s'impose donc si vous avez envie d'une bonne bouffe santé en agréable compagnie...

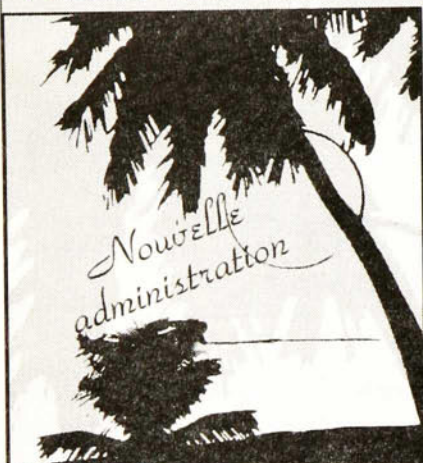


Photos: Robert Simoneau



## «L'OASIS» DU DOMAINE

CENTRE DE TRAITEMENT POUR  
ALCOOLIQUE - TOXICOMANE ET AUTRES



**ÉCOUTE  
24 HEURES  
7 JOURS**

190, rue Denis  
Notre-Dame-de-Lourdes  
Joliette (Qué) J0K 1K0  
Tél.: (450) 759-9014  
1 877 759-9014  
Fax: (450) 759-1007

## Spectacle bénéfique à la polyvalente

# Le réseau d'aide

## Aux personnes seules et itinérantes de Montréal

180, rue Ste-Catherine Est  
Montréal (Québec)  
H 2 X 1 K 9  
Téléphone: (514) 879-1949

Le 23 avril prochain, TRIP (projet d'intervention en toxicomanie pour les jeunes du Centre-Sud) présentera la sixième édition de son spectacle-bénéfice. Organisé par des étudiants de la polyvalente Pierre-Dupuis, le spectacle de variétés présentera les talents de plusieurs jeunes du quartier ainsi qu'une performance de Dédé Fortin du groupe Les Colocs. L'argent recueilli sera investi dans des activités destinées aux jeunes. Les billets sont en vente au coût de 5\$. On peut se les procurer à l'entrée (19 h 00) ou en téléphonant au TRIP au 596-7718.

## BonSecours Inc.



Centre de réhabilitation pour démunis  
alcoolistes/toxicomanes de 25 ans et plus

Admission  
de 9 à 16 heures  
565, Dublin

(514) 935-8882

Avez-vous des problèmes  
avec votre employeur?



CAMPEAU  
OUELLET  
NADON  
BARABÉ  
CYR  
DE MERCHANT  
BERNSTEIN  
COUSINEAU  
HEAP  
PALARDY

AVOCATS-AVOCATES

ASSURANCE-CHÔMAGE  
AIDE SOCIALE  
DROIT DU TRAVAIL  
LOGEMENT  
RÉGIE DES RENTES  
AIDE JURIDIQUE  
ACCEPTÉE

1406, rue Beaudry  
C.P. 95, Succursale -C-  
Montréal (Québec) H2L 4J7  
Téléphone: (514) 528-7228  
Télécopieur: (514) 528-1353

## Corde à linge

Montréal

RÉPARATION ET INSTALLATION  
DE CORDE À LINGE

WE INSTALL AND REPAIR CLOTHESLINES

INSTALLATION ET REDRESSEMENT  
DE PÔTEAUX

WE PUT UP & STRAIGHTEN UP POLE

François Pilon

B.P. 63533, succ. Van Horne  
Montréal, H3W 3H8  
Téléphone: (514) 731-7261  
Télécopieur: (514) 737-6447  
Cellulaire: (514) 591-7542



## Eglise Unie Saint-Jean

La foi est une expérience personnelle  
mais elle se vit et se célèbre aussi en communauté.

Culte le dimanche à 10h30

110, rue Sainte-Catherine Est, Montréal, angle De Bullion  
Pastorale des mariages: boîte vocale #2

(514) 866-0641

www.egliseunie.org



St-Laurent  
ou  
Berri-UQAM

# LE TOUR DU MONDE À BICYCLETTE

GINA MAZEROLLE

CAMELOT AU CARRÉ ST-LOUIS  
MÉTRO BERRI UOAM, SORTIE ST-DENIS

Josier Brutus veut devenir un exemple pour les jeunes défavorisés. Impliqué auprès de personnes en difficulté, il veut leur redonner espoir en leurs rêves. Le sien? Faire le tour du monde à vélo en solitaire, environ 55 000 km. Il caresse ce rêve depuis un an et demi, cette idée lui est venue comme la foudre, si intense qu'il s'est mis à faire les démarches nécessaires immédiatement.

Josier confie: «J'ai tout d'abord fait l'acquisition d'une bicyclette tout équipée. Je me suis exercé à bien manipuler cet engin devenu assez imposant avec tout son équipement. J'ai parcouru plusieurs kilomètres sur les pistes cyclables de Montréal. Je m'entraîne beaucoup et je suis en très bonne forme physique. Je vis dans un rêve depuis plusieurs mois, m'imaginant déjà au point de départ. Il le faut!».

## Redonner espoir

«Une cause qui me tient à coeur est sans aucun doute celle des enfants défavorisés et des jeunes de ma communauté», dit-il. Josier veut prouver que ce n'est pas parce que des gens vous traitent d'inutile que vous ne pouvez pas accomplir de grandes choses. L'aventure l'amènera donc à découvrir de nouvelles choses, à apprendre et à partager des expériences vécues avec les gens des pays visités.

Josier dit l'Aventurier s'est préparé en parcourant 700 km en cinq jours, de Montréal à Mississauga en Ontario. «J'ai enfilé l'équipement nécessaire et quelque surplus pour un total de 250 livres incluant mon poids. Le 19 juillet 1997, j'ai pris la route. Je roulais à une vitesse de 45 à 65 km/h et parcourais donc 2 km aux 5 minutes lorsqu'il n'y avait pas de vent ou de pentes. C'était le test ultime à passer pour avoir les idées claires à ce sujet. Je suis plus que convaincu et rien ne pourra m'arrêter pour réaliser ce rêve. Je voudrais être le premier Canadien d'origine haïtienne à réaliser ce grand périple.»

Josier poursuit: «Éventuellement, j'aurai une



capsule de 2 ou 3 minutes à la radio Centre-Ville (CINQ 102,3 FM). Présentement je suis chroniqueur à la station pour l'émission «Tribin jèn» (Tribune jeune). Depuis un certain temps, j'ai un agent qui s'appelle Pierre-Serge Anölin, coordonnateur à la station. C'est lui qui se charge de me trouver des commanditaires car tout cela va coûter des sous.»

Josier va avoir besoin entre autres, d'un ordinateur avec écran satellite pour transmettre ses témoignages à L'Itinéraire et aux autres qui publieront des extraits de son périple.

L'Alaska va être l'objectif le plus difficile à atteindre et il se le réserve pour la fin.

Selon lui, son projet est un bonheur qui va durer éternellement autant pour lui que pour les autres. «Je veux laisser une image de bonheur et c'est l'envie folle de la faire partager avec les autres qui m'attire avant tout.» Par ce défi exceptionnel, il espère donner un autre son de cloche et passer ainsi le message que l'on vaut plus que ce que les autres veulent bien nous laisser croire, et que c'est dans les défis que l'on trouve sa vraie valeur.

Il compte faire 100 km par jour environ. Ce n'est pas une course contre la montre. L'important, c'est de s'évader et de découvrir le monde, la vie: sa vie. «Quand je roule, je m'évade dans mes pensées, je m'invente des histoires dont je suis le héros et c'est pour cela que je dépasse de loin mon objectif quand je me balade en bicyclette», raconte-t-il.

Si vous voulez aider Josier dans la réalisation de ce projet...

«Le plus gros trip de mon périple va consister à être avec ma femme mécanique: ma bicyclette. Quand je vais dormir, elle sera attachée à moi.»



427, rue de la Commune Est  
Montréal (Québec)  
H2Y 1J4

ab

Accueil Bonneau Inc.

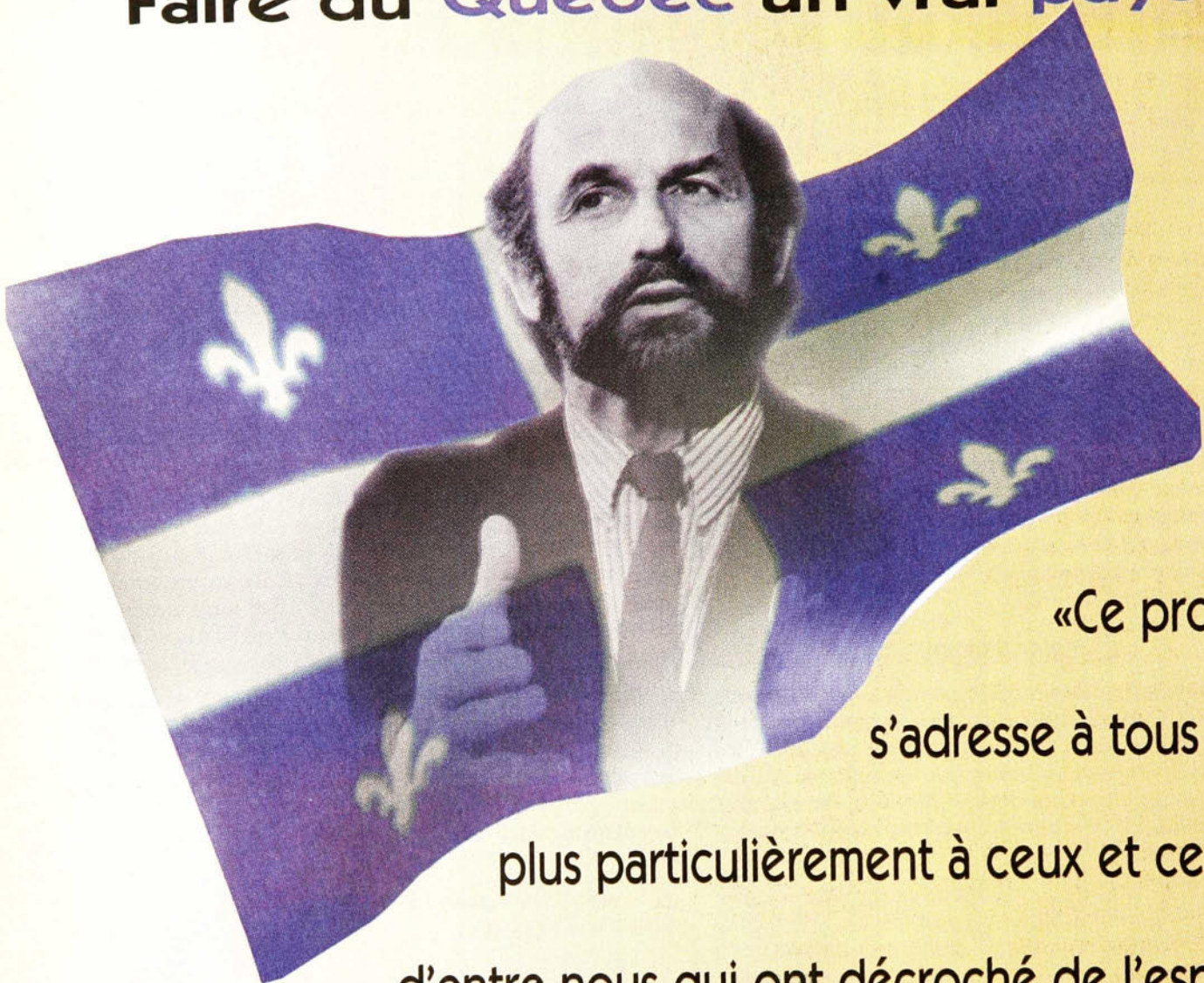
Téléphone: (514) 845-3906  
Télécopieur: (514) 845-7019

CIRQUE DU SOLEIL



8400, 2<sup>e</sup> Avenue, Montréal (Québec) Canada H1Z 1M6

# Faire du Québec un vrai pays



«Ce projet  
s'adresse à tous et,  
plus particulièrement à ceux et celles  
d'entre nous qui ont décroché de l'espoir  
et qui, en voyant le pays se lever, se libèrent avec lui et  
contribuent à raffermir un pays qui aura  
bien besoin de tous ses enfants.»



**Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal**

82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H2X 1X3  
Tél.: (514) 843-8851  
Internet: [www.cam.org/-ssjb](http://www.cam.org/-ssjb)

# Le collectif français Pulsart

## L'ART POUR CONTRER L'EXCLUSION EN MILIEU DÉFAVORISÉ

CATHY BAZINET

**L**es banlieues françaises ressemblent peu à celles que l'on connaît au Québec. Synonymes ici de quiétude, il en va autrement outre-Atlantique: chômage et violence se côtoient dangereusement dans ces nouvelles poudrières urbaines. C'est pour contrer l'exclusion et mettre un peu de couleur dans la grisaille des banlieues que le collectif d'artistes Pulsart a vu le jour. Une réaction positive aux villes qui s'attaquent aux graffittis et tentent de réprimer l'expression des jeunes vivant des réalités souvent difficiles. Un modèle à suivre pour Montréal?

En 1994, les germes d'une idée novatrice dans le domaine de la réinsertion par l'art prenaient la forme d'un collectif d'artistes, mené par Maxime Apostolo, lui-même artiste plasticien. Depuis, l'association Pulsart n'a de cesse de descendre dans la rue.

### L'Art dans la rue

Son originalité ? Travailler selon des concepts adaptés à la réalité des quartiers défavorisés en encourageant la participation des jeunes et des habitants. Son objectif ? Favoriser les échanges, le dialogue et développer des réflexes citoyens en valorisant l'expression personnelle. Constitué d'une dizaine d'artistes de toutes origines, Pulsart s'est donné le mandat de promouvoir l'art contemporain dans les banlieues et en milieu rural.

Plutôt que de rester indifférents au monde qui nourrit leur inspiration, les membres de Pulsart mènent leur action sur deux fronts. Au plan individuel, chacun crée une œuvre personnelle dont il assure la promotion par des voies classiques. Parallèlement, ils s'impliquent dans la ville en amenant l'art vers les gens tenus habituellement à l'écart des lieux culturels officiels. Pour Pulsart, l'art dans la rue est une nécessité autant pour les artistes que pour les habitants; l'art doit sortir des galeries pour rencontrer l'habitant, l'associer à sa pratique. Cette démarche est destinée à trans-



Michelle et sa création trouveront place sur la murale des droits humains, le grand projet de Cité Ouverte 2002.

former la perception du quartier de l'intérieur comme de l'extérieur.

Maxime Apostolo a une vision sociale de la création artistique, qu'il conçoit comme un vecteur social. Mais il ne faudrait pas croire que produire de l'occupation pour les jeunes en déshérence entre dans les cahiers de charge de Pulsart, contrairement à ce que croit le personnel politique français: «On nous prend parfois pour des artistes pompiers sociaux. Pour certains d'entre eux, le sens de l'action n'est pas vraiment important, le but est surtout de générer de l'activité pour empêcher les jeunes de commettre des méfaits. Si, grâce à nous, un gamin ne casse pas une cabine téléphonique, tant mieux! Mais ce n'est pas le but. Nous sommes là pour les aider à exprimer leur vécu», lance Maxime Apostolo.

### Travail d'artiste

La réalisation d'une œuvre représente un vrai travail pour ces jeunes des quartiers. Ils doivent suivre avec assiduité les séances de peinture, travailler en équipe et respecter les horaires, quitte à faire tomber le mythe de l'inspiration soufflée par la muse, si chère aux artistes: «Au début, les jeunes ont en tête de nombreux stéréotypes. Notre rôle est de briser le mythe de l'artiste qui vit dans sa bulle. La pratique des arts plastiques facilite la proximité entre les jeunes et l'artiste. On vit avec eux, on mange avec eux, on est tout le temps là. Peu à peu, ils découvrent qu'un artiste n'est pas forcément fortuné, qu'il peut, comme eux, douter, craindre, s'interroger. Nous travaillons sur la confiance.



Cité ouverte 2002 accueillait les représentants du collectif français pour une semaine, dans le cadre de son Programme service jeunesse Canada d'insertion par l'art, destiné à des jeunes âgés de 18 à 25 ans. Ils ont bénéficié des techniques et expertise d'Éric Pornin et Maxime Apostolo de Pulsart.

# QUÉBEC INVESTIT DANS LE TRAITEMENT À LA MÉTHADONE DES HÉROÏNOMANES

Cylvie GINGRAS

Il s'agit de leur prouver que la création artistique est un vrai cheminement. Et leur faire comprendre cela, c'est leur faire prendre conscience que la vie est une évolution perpétuelle. Mais pour en arriver là, il ne s'agit pas de nous contenter de les occuper en les faisant peindre ou dessiner. Nous devons les responsabiliser autour d'une œuvre et être très rigoureux. Justement pour leur prouver qu'on ne les ignore pas.»

Dans le cadre de sa démarche de création artistique, Pulsart permet aux jeunes de découvrir qu'ils sont capables d'avoir une force de concentration et de générer des idées, de s'ouvrir au monde, de développer un esprit d'analyse et critique. «Beaucoup d'adolescents découvrent subitement que la sensibilité artistique n'a rien à voir avec la faiblesse, qu'ils peuvent se laisser aller sans crainte d'être jugés. L'affirmation de soi par la force n'a donc plus lieu d'être. Cela change beaucoup de choses dans leurs rapports avec autrui. Notamment dans les quartiers difficiles où la violence est parfois très présente, où les petits subissent la loi des grands...»

## Insertion sociale

Pour les acteurs sociaux, avoir recours à Pulsart peut être une bonne façon de faire bouger les choses puisque leur intervention se concentre sur l'espace et le matériel urbain. «Nous réfléchissons ensemble à des concepts adaptés au contexte local: par exemple, à une création autour d'un thème comme la mémoire, l'identité. Nous travaillons également beaucoup sur les notions d'itinéraire, de parcours urbain, de logique de territoire, donc sur des œuvres destinées à être placées à l'extérieur. Les jeunes apprennent ainsi à percevoir l'environnement d'une autre manière. À comprendre pourquoi et comment la sculpture ou la peinture qu'ils vont réaliser peut s'intégrer à leur quartier. Au fur et à mesure, ils saisissent que telle mise en situation de l'œuvre d'art dans l'espace urbain va générer de l'émotion, interpeller le passant... C'est une manière de leur faire comprendre que leur contexte urbain, même s'il est dur, n'est pas toujours synonyme d'oppression.»

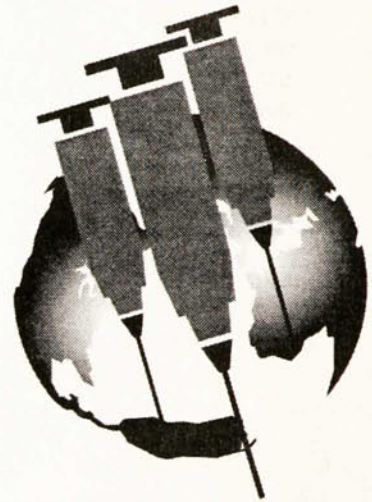
Ce ne sont pas les espaces qui manquent à Montréal pour laisser épanouir de tels projets. Les parcs abandonnés ou fréquentés par des jeunes en difficulté pourraient ainsi être le lieu de création artistique d'une génération en rupture avec sa société. Le lieu surtout

Gilles Baril, le ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la Jeunesse, a annoncé au *Congrès sur les drogues injectables*, tenu à Montréal les 12, 13 et 14 mars derniers, un investissement de trois millions de dollars, sur une période de trois ans, pour assurer la consolidation et le développement du programme de méthadone pour les utilisateurs d'héroïne.

«Avec cette stratégie, a précisé le ministre, le Québec devrait atteindre le seuil des moyennes européennes en ce qui concerne le traitement des héroïnomanes, c'est-à-dire 50% du nombre total de consommateurs dans une région donnée.»

À Montréal, selon des études récentes, il y a 6 000 consommateurs d'héroïne et 75 % d'entre eux la consomment par injection. Ce phénomène serait en croissance. Pour pallier à la recrudescence de cette problématique, des mesures visant à réduire les méfaits associés aux drogues par injection ont déjà été prises par le ministère de la Santé et des Services sociaux, notamment par l'échange de seringues et le programme de méthadone, actuellement offert à Montréal et à Québec. En ce moment, les traitements à la méthadone rejoignent entre 500 et 700 personnes à Montréal.

Le ministre souhaite franchir, avec ce projet de 3 millions\$, une étape décisive dans le soutien accordé aux personnes aux prises avec des difficultés multiples. «Ces mesures doivent s'intégrer dans un ensemble d'actions visant à rejoindre les toxicomanes. Ces gens, dont de très nombreux jeunes, ont, bien sûr, des problèmes de consommation de drogue, mais aussi des problèmes de



## DROGUES PAR INJECTION ENJEUX POUR LA SOCIÉTÉ

Du 12 au 14 mars 1999

Montréal, Québec, Canada

santé et des besoins psychosociaux liés à leur consommation. Il nous faut trouver des solutions pour les traiter et aussi les amener à se libérer de leur consommation.»

En Ontario, un tel programme de traitement des héroïnomanes au méthadone existe depuis 1997. Il y a actuellement 4 494 consommateurs en traitement actif. En Colombie-Britannique, 5 500 héroïnomanes suivent un traitement similaire. La consommation est en progression et donne des frissons quand on voit le nombre de jeunes de la rue adoptés cette drogue dure.

Toutefois, la méthadone n'est pas la solution miracle à la consommation de l'héroïne: elle est aussi addictive, avec l'effet euphorisant en moins, ce qui occasionne souvent des rechutes. Les traitements doivent donc s'échelonner sur des années et exigent un suivi important. Cependant, tous s'entendent pour dire que les héroïnomanes traités au méthadone sont fortement décriminalisés et risquent moins de contracter le VIH.



# LA MÉTHADONE, M'EN DONNES-TU???

DANIEL LÉVESQUE

C'est dans le cadre d'un congrès ayant pour thème *Les drogues par injection, enjeux pour la société*, que j'ai décidé de faire mes premiers pas comme journaliste. J'ai assisté à un atelier intitulé: *Une société qui refuse d'accepter* par Guy-Pierre Lévesque du C.R.A.N. (Centre de Recherche et d'Aide pour Narcomanes).

Ayant fait usage d'héroïne pendant 20 ans, M. Lévesque suit depuis quatre ans un traitement de méthadone qui réduit les symptômes du sevrage. Mais ce n'est pas sans peine qu'il a pu bénéficier de ce service: il a dû attendre deux ans où il a erré dans la rue à chercher de l'argent

pour se droguer. Entre-temps, il a tenté la *détox* qui consiste à déménager, à quitter les lieux familiers où on se procure la drogue.

Mais à son retour, il renoue avec son ancien milieu et l'enfer recommence. Heureusement, aujourd'hui, il peut fonctionner normalement: travailler, élever une famille, retrouver sa dignité grâce à un programme de substitution à la méthadone.

M. Lévesque a ensuite souligné l'urgence d'intervenir auprès d'une clientèle de plus en plus jeune qui consomme de l'héroïne à Montréal. On parle d'adolescents âgés entre 13 et 14 ans qui risquent la surdose, la contraction du SIDA, la judiciarisation et l'emprisonnement. Il souligne le problème de l'accès au traitement à la méthadone en prison puisqu'on ne peut y accéder que si on en bénéficiait déjà à l'extérieur.

Il dénonce aussi l'attitude de certains médecins qui refusent de s'impliquer et d'apporter leur aide aux *junkies* et la Tolérance Zéro qui pousse les toxicomanes à se cacher pour se piquer, risquant ainsi l'isolement et la contraction de maladies.

De plus, il soulignait qu'il en coûtait annuellement à la société 2 000\$ pour traiter un héroïnomanes à la méthadone, comparativement à 43 000\$ pour l'emprisonner.

Espérons que tous ces colloques, congrès et autres rassemblements rejoignent, une fois pour toutes, les décideurs pour que les organismes qui possèdent la véritable expertise puissent travailler adéquatement au mieux-être d'une clientèle qui crie: "Y a-tu quelqu'un qui peut m'aider, Tabarnacle!"



## Hommage au civisme

### Récompenses, décorations ou distinctions pour actes de civisme

Le gouvernement du Québec rend hommage à des citoyennes et des citoyens qui ont porté assistance à des personnes dont la vie était en danger. Il leur accorde des récompenses, décorations et distinctions en vertu de la *Loi visant à favoriser le civisme* (L.R.Q., c. C-20).

Tout citoyen qui considère qu'une personne a accompli un acte de civisme, dans des circonstances difficiles, et même périlleuses, peut proposer le nom de cette personne au Comité sur le civisme. L'acte de civisme doit avoir été accompli entre le 1<sup>er</sup> janvier 1998 et le 31 décembre 1998.

La proposition d'une candidature doit contenir les renseignements suivants :

- 1 Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne proposée (si cette dernière est décédée, les coordonnées d'un parent ou d'un ami)
- 2 Description de l'acte de civisme avec mention de la date de l'événement
- 3 Nom, adresse et numéro de téléphone des témoins
- 4 Nom du service de police qui a consigné l'événement, s'il y a lieu
- 5 Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne qui propose (Une personne ne peut se proposer elle-même.)

La proposition d'une candidature doit être acheminée au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 1999 à l'adresse suivante :

Comité sur le civisme  
Direction de la coordination et  
du soutien en relations civiques  
Ministère des Relations avec les citoyens  
et de l'Immigration  
360, rue McGill, bureau RC.10  
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Le dépliant d'information « Hommage au civisme » est disponible à la Direction de la coordination et du soutien en relations civiques du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et aux bureaux de Communication-Québec. Il comporte un formulaire de proposition d'une candidature.

Pour de plus amples renseignements, composez le (514) 873-1630 ou le 1 800 831-4347.



Gouvernement du Québec  
Ministère des Relations avec les citoyens  
et de l'Immigration

Québec

## Vue sur la relève

# JEAN-FRANÇOIS THIBAUD: UN MUSICIEN ENGAGÉ

Cathy BAZINET

Le 18 mars dernier, *Vue sur la relève*, un événement de grande envergure servant de tremplin aux jeunes créateurs professionnels du Québec, présentait au grand public et aux diffuseurs sa cuvée 1999. Dans des conditions techniques optimales, des oeuvres inédites se distinguant par leur qualité ont démontré que la relève est bel et bien prête à entrer en scène. Célébration culturelle printanière, *Vue sur la relève* a permis, une fois de plus, d'apprécier les talents prometteurs dans plusieurs domaines: chanson, danse, humour, musique et théâtre.

Le musicien Jean-François Thibaud a ouvert les festivités en présentant ses compositions où il porte un regard sombre, parfois tendre, sur les problèmes sociaux de notre époque. Nous l'avons rencontré.

Auteur-compositeur-interprète prolifique, Jean-François Thibaud a une feuille de route bien remplie. À 31 ans, il a un répertoire de plus d'une centaine de compositions; il a produit près de 200 spectacles et deux disques compacts: *Rue des Espoirs* en 1996 et *Portraits* qui devrait sortir cet été.

Leader des défuntes formations musicales Anticosti et Chimère, il a également fait la première partie de spectacles de chanteurs tels que Jim Corcoran, Richard Desjardins et Éric Lapointe.



De retour à la carrière solo, Jean-François Thibaud se consacre à la production de son prochain album *Portraits* où il s'indigne devant les iniquités sociales. «Le travail de conception a permis de dégager le thème des portraits. Réunis ensemble, les personnages de mes chansons forment une sorte de mosaïque, une série de photos prises sur le vif sur des sujets d'ordre social qui me préoccupent, comme le chômage. Je suis parti de ma propre expérience, d'ailleurs, l'idée de la chanson chômeur a germé alors que je cherchais un emploi. Mon album, c'est aussi une critique sociale... je crois que nous accusons un recul, dans certaines causes, depuis quelques années.»

Il y a beaucoup d'éclectisme dans la musique de Jean-François Thibaud: une sonorité aux couleurs jazz, blues, cajun et

zigane qui s'inscrivent toutefois dans la grande tradition de la chanson française.

Malgré les nombreuses cordes à son arc, le musicien estime qu'il est difficile de faire sa place sur le marché, surtout quand on est porteur d'un message social. «Je crois que le contexte culturel actuel n'est pas favorable à l'engagement social. Mon vœu le plus cher serait d'ouvrir les esprits à cette problématique et de susciter la discussion entre les générations», conclut-il.



Envoyez vos dons à l'ordre du  
Groupe communautaire  
**L'ITINÉRAIRE**

à l'adresse suivante  
1907, AMHERST, Mtl  
(Qué) H3L 3L7

NOM: \_\_\_\_\_

PRÉNOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

TÉL.: (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

MONTANT: \_\_\_\_\_ \$

Je désire recevoir un reçu d'impôt  
(pour tout montant de 10 \$ et plus)

## CONTRIBUEZ À LA POURSUITE DE CETTE OEUVRE, AUPRÈS DES PLUS DÉMUNIS

L'ITINÉRAIRE c'est:

- Un journal qui a permis à plus de 600 vendeurs de se sortir de l'impasse;
- Un travail pour des dizaines de personnes en réinsertion à l'emploi;
- Un café sans but lucratif pour les gens à faible revenu;
- Le premier café internet de Montréal offrant l'accès à l'informatique pour presque rien et des cours gratuits;
- Une solidarité renouvelée entre vous et les plus démunis de notre société.



# Chronique Internet

## LE SITE WEB DE L'ITINÉRAIRE

ROGER DIT "LE REBELLÉ"

Service d'écoute pour personnes en détresse



Une écoute attentive et respectueuse  
Au bout du fil  
24 heures/jour  
7 jours/semaine  
Bilingue



**ASSEMBLÉE NATIONALE**

*André Boulerice*

Député de Sainte-Marie-Saint-Jacques  
Leader adjoint du Gouvernement

1951, boul. de Maisonneuve Est  
Bureau 001  
Montréal, Qc

Tél.: (514) 525-2501

Télec.: (514) 525-5637

Site int.: [www.AndreBoulerice.com](http://www.AndreBoulerice.com)



**Réal Ménard, Député**

Hochelaga-Maisonneuve

4036, rue Ontario Est  
Montréal (Québec)  
H1W 1T2

Tél.: (514) 283-2655

Fax: (514) 283-6485

**L'informatique à la portée des plus démunis!**



*L'itinéraire*, grâce à son café électronique, offre la possibilité aux gens de la rue d'acquérir de la formation en informatique et de s'initier à Internet. Nous avons plein

de projets pour leur ouvrir de nouveaux horizons...  
mais nous manquons de matériel.

**L'itinéraire recueille vos vieux Macintosh**

(ou vos IBM 486 et plus, imprimantes, etc.)

Alors, avant de les jeter à la poubelle, appelez  
Serge Lareault au (514) 597-0238, poste 24

**Merci à tous!**

Salut, fidèles lecteurs et lectrices. Je vous souhaite la bienvenue pour ma toute nouvelle "CHRONIQUE INTERNET". Eh oui! encore une nouveauté. J'ai connu la rue et ses mille et une difficultés. À L'itinéraire, je suis d'abord passé de camelot à distributeur du journal, puis à responsable du café électronique pour finalement devenir chroniqueur internet. À L'itinéraire, on n'arrête jamais le progrès! Il semblerait que moi non plus.

Il y a passablement de temps que mon rédac'chef voulait une chronique internet. Il y a près de trois semaines, on m'a remis ce nouveau travail, qui, soit dit en passant, n'est pas pour moi une corvée. J'espère donc que vous y trouverez moyen de sensibiliser ceux qui ne connaissent pas le "surf" internet et, pour les adeptes, une référence accrue.

Pour commencer cette chronique, pourquoi ne pas parler de notre site web (<http://itineraire.educ.infinit.net>)? Nous offrons ce service grâce à un partenaire sans lequel nous ne pourrions offrir nos cours d'informatique et nos services Internet: Vidéotron. Ce géant de la cablo distribution et de l'Internet nous offre un espace de choix dans la communauté InfiniT.

On retrouve une foule de renseignements sur notre site, tant en français qu'en anglais. En effet, des traducteurs bénévoles (merci!) s'efforcent de rendre compréhensible notre jargon pour nos partenaires des journaux de rue américains.

On peut lire les manchettes du journal, une imposante banque d'archives (articles et photos), l'historique du groupe L'itinéraire, des pages personnelles des membres du groupe et des gens qui ont connu la rue, etc. On peut aussi lire l'historique des journaux de rue.

Pour ma part, ce sont les pages personnelles que j'aime. Il n'y en a pas beaucoup car jusqu'à présent, seulement ceux qui savent faire une page web sont sur le site. Mais grâce à une subvention gouvernementale, on vient tout juste d'embaucher un webmestre, Pierre-Paul Doré, qui va en faire pour les autres membres du groupe et pour les vendeurs.

Même si notre site n'est pas parfait et que l'on n'y a pas encore intégré tout ce que l'on veut, il y a pas mal de gens qui le fréquentent et qui nous écrivent par courrier électronique.

Et oui, certaines personnes nous posent toutes sortes de questions et nous leur répondons du mieux que nous pouvons.

Vous pouvez également le faire par écrit ou en venant nous rencontrer au Café sur la rue. Toutes les adresses figurent à la page deux de ce journal.

Je souhaite que ma première tentative du genre vous intéresse, vous captive (ouais! je pousse peut-être un peu), mais tout de même, j'espère avoir vos commentaires et suggestions. Merci de me lire et, pour ceux que ça touchera, n'hésitez pas à communiquer avec moi, Roger dit "Le Rebelle", chroniqueur internet pour L'itinéraire ([itineraire@videotron.ca](mailto:itineraire@videotron.ca)).

Bonne lecture et bonnes découvertes...





**Léo-Paul Lauzon est professeur au département des sciences comptables et titulaire de la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM. \* Avec la collaboration de François Patenaude, chercheur à la Chaire.**

## MOLSON SALUE LES VRAIS...

**A**ux dires des propriétaires du Centre Molson, ce temple sportif censé revitaliser le centre-ville de Montréal, ne vaudrait plus aujourd'hui que 35 maigres millions de dollars. Cette huitième merveille du monde construite au coût de 235 millions \$, en 1996, aurait subi une spectaculaire baisse de 200 millions \$ en moins de trois ans. Baisse de valeur du Centre Molson, baisse de régime de leurs zouaves sur patins, vraiment le mauvais sort s'acharne sur cette vénérable entreprise qui devrait être reconnue comme un organisme charitable tellement elle veut du bien à tout le monde.

Ce n'est pas parce qu'elle ne veut plus payer ses taxes foncières que l'on va faire nos mesquins. Non, y a un boutte à toute. Même le stade olympique, qui en a perdu des morceaux à l'occasion, n'a pas connu une dévaluation aussi brutale en si peu de temps. Le même sort pathétique sera-t-il réservé à l'hypothétique stade des Expos que l'on projette de construire à deux pas du Centre Molson?

Toujours est-il que j'ai consulté le dernier rapport annuel des Compagnies Molson, assuré à l'avance que l'on avait ramené le Centre Molson à sa juste valeur marchande de 35 millions \$ tel que déterminé très sérieusement par un rapport d'experts embauchés par Molson. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que ni au bilan, ni à l'état des résultats, ni à l'état de l'évolution de la situation financière on n'avait dévalué ledit bien, comme l'exige la saine pratique comptable. En effet, les principes comptables généralement reconnus édictés par l'Institut canadien des comptables agréés stipulent que tous les actifs de la firme doivent être évalués au plus bas du coût ou de la valeur au marché. Cette directive vaut pour les stocks, les immeubles, les placements, etc.

*Soit que les dirigeants de Molson bluffent effrontément, soit que leurs états financiers, pour 1998 ne respectent pas du tout les principes comptables généralement reconnus.*

*Si vous voulez avoir mon opinion personnelle, Molson ne nous prend pas seulement pour des valises, mais bien pour des containers.*

Donc, de deux choses l'une: soit que les dirigeants de Molson bluffent effrontément, soit que leurs états financiers, pour 1998 ne respectent pas du tout les principes comptables généralement reconnus. À cet effet, le prestigieux cabinet d'experts comptables Coopers & Lybrand aurait dû apporter une réserve, en bonne et due forme, dans son rapport des vérificateurs externes, car les montants en jeu sont très substantiels. De ce pas, je me propose bien de porter plainte contre ce cabinet international de comptables au comité de discipline de l'Ordre des comptables agréés du Québec. En espérant que ce geste va les obliger à rafraîchir leurs connaissances en théorie comptable. En passant, je connais un excellent professeur de comptabilité à l'UQAM, mais la modestie m'empêche de le nommer. Non, n'insistez pas, je suis muet comme une tombe.

Si vous voulez avoir mon opinion personnelle, Molson ne nous prend pas seulement pour des valises, mais bien pour des containers. Faut-il se surprendre de l'éthique douteuse d'une compagnie qui vient de forcer la main à près de 200 de ses employés pour qu'ils acceptent une généreuse baisse de salaires de plus de 6 \$ l'heure? Tellement de bonté qui déferle sur nous devrait nous inciter à la faire entrer sur-le-champ au panthéon de l'entreprise bienfaisante. Sinon, l'ingratitude a un nom.

Oups, j'allais oublier. En 1998, avec des profits avant impôts de 92 millions \$, Molson a payé des impôts de 11 millions \$, ce qui fait un taux d'impôt effectif exorbitant de 12%. Et vous autres, lecteurs assidus, votre taux d'impôt sur le revenu est de combien? Vous le voyez bien, Molson a raison de nous traîner collectivement en justice pour que l'on cesse une fois pour toutes de l'écraser sous le poids de taxes et d'impôts «abusifs», comme ils se plaisaient à nous le répéter. Vous comprenez maintenant pourquoi le taux d'imposition des particuliers est si élevé au Québec?

J'ai une question pour vous : Molson salue les vrais qui, au juste ? Non, je ne vous donnerai pas la réponse. À vous de la trouver, c'est votre travail de session, la calculatrice électronique est permise. Dépêchez-vous de trouver la réponse avant le bogue de l'an 2000 !



### Des Faubourgs de Montréal



Téléphone: (514) 524-3051  
poste 223

Centre de services  
2422, boul. de Maisonneuve Est  
Montréal (Québec) H2K 2E9  
Télécopieur: (514) 521-2511

**André Jean**  
Directeur général

Adresse postale  
1399, rue Ontario Est  
Montréal (Québec) H2L 1S2

Centre de services financiers  
aux entreprises  
1662, rue Ste-Catherine Est  
Montréal (Québec) H2 2J4  
Télécopieur: (514) 527-8147

c.d.Faubourgs@videotron.ca  
Télécopieur: (514) 524-9566

**Avons besoin**  
pour femmes en difficulté: meubles, télé, poêle, frigo,  
mini laveuse-sécheuse, s'adresser à Denise English à  
L'Itinéraire au 597-0238, POSTE 32





## Le Festival du 8e Art : le travail du sexe

Il est enfin venu le temps de célébrer l'histoire, le courage et la résistance des travailleuses et travailleurs du sexe à travers les époques et les cultures. Pour démystifier le travail des personnes de l'industrie du sexe et pour mieux sensibiliser la population aux injustices vécues par celles-ci, la Coalition pour les droits des travailleuses et travailleurs du sexe lance « Le Festival du 8e Art : le travail du sexe ».

Le Festival présente une exposition à caractère social qui débutera aux FOUFOUNES ÉLECTRIQUES en mai 1999. La Coalition fait appel à toutes les personnes qui désirent y contribuer en lui faisant parvenir des oeuvres d'art créées par des personnes des deux sexes: danseuses, prostituées, masochistes, masseurs, téléphonistes érotiques etc. Les oeuvres peuvent être des sculptures, photos, dessins, tableaux, films représentant ou non le travail du sexe; costumes de l'industrie (pour un survol historique), informations, anecdotes ou histoires qui font connaître les différents contextes socioculturels de l'industrie du sexe à Montréal: rien n'est exclu.

Les prêts et les contributions peuvent se faire anonymement. De plus, les artistes auront également la possibilité de vendre leurs oeuvres.

Pour tous renseignements, Pascale Galipeau, commissaire de l'exposition, au 844-0837, ou Marie-Claude Charlebois, de Stella, au 285-8889.

### VOUS AVEZ BESOIN D'UN(E) CONFÉRENCIER(ÈRE)

ayant connu le monde de la rue et la drogue pour parler de sujets tel l'itinérance, la toxicomanie, l'estime de soi, la réinsertion sociale ou encore l'impact des nouvelles technologies et du travail sur la vie des gens de la rue.

Nos conférenciers s'adressent à des publics de tous âges, étudiants association, etc. Un tarif horaire raisonnable est demandé.

Renseignements:  
Serge Lareault  
(514) 597-0238

### RÉPONSE DE LA PAGE

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | E | T | A | B | L | I | S | S | E | M | E | N | T | O |
| 2  | F | A | B | R | E | A | C | T | I | V | E | A | C |   |
| 3  | F | U | S | I | O | N | N | E | E | A | N | S |   |   |
| 4  | E | O | S | I | S | L | A | N | D | E | S | E |   |   |
| 5  | R | A | U | F | A | E | L | N | E | B | U | T |   |   |
| 6  | V | I | D | E | R | C | R | E | E | D | O | R | E |   |
| 7  | E | R | R | E | U | R | A | A | T | I | B | E | T |   |
| 8  | S | E | E | G | U | E | T | T | E | R | I | E |   |   |
| 9  | C | L | N | I | B | E | O | L | L | I | E | N | S |   |
| 10 | E | L | U | V | E | S | S | I | E | R | E | U | S |   |
| 11 | N | E | V | R | O | S | E | R | P | I | T | E | M |   |
| 12 | C | S | A | R | C | S | E | H | O | N | T | E |   |   |
| 13 | E | E | G | E | E | T | S | A | R | E | P |   |   |   |
| 14 | A | N | E | N | I | L | N | E | S | E | R |   |   |   |
| 15 | C | H | A | R | I | T | E | S | T | E | R | I | L | E |

## Témoignage d'un camelot qui se sent écrasé par la machine judiciaire DÉMUNI FACE À LA JUSTICE

GERRY GIROUX

### CAMELOT DE LA RUE ST-LAURENT

L'an dernier, le quatre février, dans une épicerie de la rue St-Laurent, j'ai été sauvagement agressé par un employé pour avoir tout simplement «omis» de jeter mon sac à terre. Je sais que la raison paraît invraisemblable, mais voilà la description officielle telle que vous la trouverez en toute lettre dans l'acte d'accusation.

Pour ce bris aux «exigences» de l'épicier, l'agresseur, employé de l'établissement, m'a en premier lieu: projeté dans une étagère, ensuite, par une empoignade par les cheveux, traîné au milieu de tessons de verre, de l'étagère renversée, jusqu'à l'escalier du sous-sol où il me projeta violemment, pour mieux poursuivre la torture à l'ombre et en toute impunité.

L'incident qui s'est produit peut arriver à n'importe qui, sans distinction de sexe (parfois de race) malheureusement. Exception faite de deux dents cassées, des factures du dentiste impayées et de bien des emmerdements, les conséquences sur ma santé physique sont somme toute mineures. Mais là n'est pas la question.

### Se frapper contre le mur de la justice

Depuis lors, je me bats pour obtenir justice ou du moins un peu de compréhension et de solidarité. L'affaire poursuit son chemin et le 24 avril prochain, je dois subir un procès. L'agresseur doit également subir un procès à une date inconnue.

Dans le jargon du milieu, les procédures de ce genre sont appelées poursuites chassées-croisées. Pour l'agresseur, l'idée est de déposer une plainte dans l'espérance que la victime retire sa propre plainte ou que la poursuite juge frivoles les accusations. Pour obtenir si peu, j'ai dû me battre. En effet, si je n'avais pas, de mon propre chef, téléphoné au procureur et expliqué la situation réelle, celui-ci aurait sans doute refusé d'entamer la procédure.

Il s'inspirait sans doute du rapport du détective enquêteur qui jamais n'entra en communication avec moi pour s'enquérir de mon nom. En ce qui concerne les policiers sur les lieux de l'incident, selon eux, la bataille se poursuivait au sous-sol. Comment il se fait que je me sois retrouvé au sous-sol ne semble guère les préoccuper. D'ailleurs, le soir de l'incident, dans l'ambulance, ils étaient plus intéressés à ce que je ne porte pas plainte,

m'intimidant même, plutôt qu'à chercher à découvrir la vérité.

Toutes les démarches que j'ai dû accomplir à ce jour (la plupart du temps en vain) me portent à m'interroger sur la justice et plus encore sur les conséquences qui auraient pu en découler si l'individu qui avait subi cette agression avait été plus naïf et de nature fragile.

Je n'entretiens pas de grands espoirs d'obtenir justice car, pour tout dire, les dés sont pipés. Malgré tout j'aurais apprécié un peu de compréhension et de compassion, de solidarité quoi!

Au contraire, plusieurs personnes en qui j'avais confiance me mirent au banc des accusés pour ensuite se volatiliser dans le décor. Alors, seul au monde, j'ai dû faire face à la musique. J'ai bien cherché à alerter les médias, sans succès. Un hebdomadaire montréalais connu me délégua deux journalistes. Mais une publicité inespérée et jamais renouvelée de l'épicerie fit en sorte qu'il manqua d'espace pour publier le texte. J'imagine.

L'individu qui a subi l'agression, je l'affirme, c'est moi, mais il y a dans cette histoire quelque chose qui va au-delà de l'individu.

Celle-ci est beaucoup plus simple et s'inscrit dans ce grand document trop souvent ignoré qu'on appelle la Déclaration des droits humains. J'ai droit à la protection de ma propriété (mon sac) et j'ai droit, comme vous tous d'ailleurs, à l'intégrité de ma personne, sans aucune violence. Par ailleurs, vous n'avez pas à vous plier à des lois arbitraires faites par n'importe quel justicier (ou épicier) improvisé.

Je connais trop bien la violence et l'oppression et cela me peine.

Parfois, en regardant la TV, en feuilletant un journal, un regard me toise et je me découvre dans la peau de cette femme du Kosovar, de cet enfant de Duplessis, évitant les balles et les coups, au bord des larmes.

J'espère que vous ne subirez jamais une telle épreuve, mais soyez certain que si c'était le cas, je serai toujours de votre bord, compatissant et solidaire.

Note de L'itinéraire: Compte tenu que l'auteur de ce témoignage personnel est en procès, nous tairons le nom de l'établissement dont il est question et publierons ultérieurement le résultat de cette affaire dans nos pages.

par/ret/zéro!

## DE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE CONTRE DES MANIFESTANTS... DÉNONÇANT LA VIOLENCE POLICIÈRE

Le COBP (Citoyen(NE)s Opposé(e)s à la Brutalité Policière) nous a fait parvenir cette lettre afin d'exprimer sa version concernant la manifestation qu'il a organisée, le 15 mars dernier, près de l'UQAM, et qui a été réprimée par un nombre important de policiers et l'arrestation de l'activiste Alexandre Popovic.

Cette journée de protestation contre la violence policière envers les marginalisés de notre société a eu lieu pour la première fois le 15 mars 1997, à l'initiative d'un collectif Suisse. Le COBP a aidé à lancer cette journée d'action internationale.

Une journée de conférences a eu lieu le dimanche 14 mars et s'est déroulée dans le calme. Ces activités n'avaient pas eu l'air de plaire aux agents qui ont visité l'endroit auparavant. Ceux-ci avaient demandé qui allait parler et qui organisait l'événement. Le soir, il y avait présence policière constante.

À Montréal, la manifestation comptait à son apogée environ 350 personnes. Au début, une arrestation effectuée, les policiers ayant procédé au premier geste savaient très bien ce qu'ils faisaient; ils attisaient les tensions. De façon générale, les policiers ont tenu leurs distances avec les manifestants.

À la fin de la manif, vers 18h30, une quarantaine de personnes sont demeurées sur le boulevard de Maisonneuve entre St-Hubert et Berri. Une personne s'est fait arrêter par un policier en civil. Un peu après, la brigade anti-émeute s'est mise à avancer en deux colonnes vers les jeunes gens qui se sont déplacés rue Ste-Catherine, à travers le parc Émilie-Gamelin.

Peu de temps après, angle de Maisonneuve et St-Timothée, une dizaine de personnes encerclées par des policiers se sont fait dire qu'elles étaient en état d'arrestation. Des observateurs ont été harcelés et dans certains cas matraqués. Ceux qui ont été arrêtés se sont fait matraquer à plusieurs reprises. Une personne s'est fait écraser les chevilles par un policier, on pouvait entendre le bruit des os accompagnant le geste. Une fille latino-américaine comprenant le français a entendu un policier dire: «Embarque-la c't'une immigrante.»

Une autre jeune femme s'est fait arrêter parce qu'elle a eu la conversation suivante avec une personne arrêtée saignant de la bouche: «Quel est ton nom? Pourquoi t'ont-ils arrêté? S'ils te l'ont pas dit, ils ont pas le droit de t'arrêter. Rendu au poste, parle



pas.» La dame ayant informé quelqu'un de ses droits, s'est fait arrêter! Ce simple fait ne devrait pas entraîner une arrestation.

Sans faire une enquête royale sur ce qui se passe depuis des années au centre-ville, le COBP comprend les frustrations des personnes marginalisées, lesquelles, sur une base quotidienne et sans écho médiatique, sont harcelées et tabassées par la police. La réaction policière après la fin de la manifestation a été démesurée, et nous dénonçons la justice expéditive et les écarts de plus d'une centaine de policiers de la brigade anti-émeute qui se sont adonnés à de la vengeance envers une quinzaine de manifestants.

Le thème particulier de cette manif, qui critique les abus de pouvoirs de la police, a certes contribué à l'énerverment de la police et des manifestants. Durant la majeure partie de la manifestation qui s'est généralement déroulée de manière rangée, les policiers s'approchant trop près et tentant de bloquer ou de rediriger le cortège, ont été reçus avec des balles de neige et dans certains cas avec des bouteilles. Peut-être que les policiers étaient agacés par ces incartades mineures, mais leur envie de «faire quelque chose » ne justifie en rien la réaction exagérée décrite plus haut.

Nous voudrions rectifier les commentaires que l'agent Lafreniere a fait au Journal de Montréal. Il a affirmé qu'une personne aurait brandi un pistolet. Ces commentaires, à notre avis, tiennent plus de la diffamation ternissant davantage l'image du service de relations publiques du SPCUM que celle de COBP.

Les problèmes de harcèlement et de violence policière envers les démunis et marginalisés ainsi que les tentatives visant à éradiquer la critique de la police restent toujours pertinents. Les manifestations dénonçant le phénomène de façon constante et ce, à travers le monde sont là pour en témoigner. Tirer sur le message n'y changera rien.

Les Citoyen(ne)s Opposé(e)s à la Brutalité Policière

partir de ZÉRO!



# LA VIOLENCE

C'EST PAS TOUJOURS FRAPPANT MAIS  
ÇA FAIT TOUJOURS MAL

**Tournez le dos à la violence,  
parlez-en et allez chercher  
les ressources nécessaires :**

**S.O.S. violence conjugale :**

- Montréal : (514) 873-9010
- Ailleurs au Québec :  
1 800 363-9010

**Tel-Jeunes :**

- Montréal : (514) 288-2266
- Ailleurs au Québec :  
1 800 288-2266

**Info-Santé CLSC :**

au numéro de votre CLSC ou,  
dans certains cas, au numéro  
identifié pour ce service dans  
votre région.



**Québec**   
et ses partenaires  
communautaires